

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 904**9 septembre 2004****SOMMAIRE**

AGF World Fund, Sicav, Luxembourg	43391	Financière de l'Yser Holding S.A., Luxembourg . .	43392
Allpar, S.à r.l., Luxembourg	43369	Gandalf, S.à r.l., Luxembourg	43369
Anker S.A., Luxembourg	43370	Garagenlager S.A., Luxembourg	43376
Asgard Real Estate Private Equity, S.à r.l., Luxembourg	43378	Gefin S.A., Luxembourg	43370
Asia Oceania Management S.A., Luxembourg . . .	43377	Genavco S.A.	43388
Aspecta Assurance International Luxembourg S.A., Luxembourg	43366	Genavco S.A., Luxembourg	43388
Betolux S.A., Luxembourg	43373	Global Strategy Sicav, Luxembourg	43388
Betolux S.A., Luxembourg	43373	Golon, S.à r.l., Luxembourg	43355
Birbinvest S.A., Luxembourg	43366	Golon, S.à r.l., Luxembourg	43358
Bolton Trading Corporation S.A., Luxembourg . .	43381	Green Arrow Holding S.A., Luxembourg	43347
CDC Alternative, Sicav, Luxembourg	43391	Green Arrow Holding S.A., Luxembourg	43347
Chasselas Investissements S.A., Luxembourg	43391	Green Arrow Holding S.A., Luxembourg	43347
Chasselas Investissements S.A., Luxembourg	43391	Green Arrow Holding S.A., Luxembourg	43347
Clemence Holding S.A., Strassen	43367	Immobilière Franco-Luxembourgeoise S.A., Luxembourg	43390
Cofineur S.A., Strassen	43367	Immobilière Franco-Luxembourgeoise S.A., Luxembourg	43390
Compagnie Immobilière de Gedinne S.A.	43386	Immobilière Franco-Luxembourgeoise S.A., Luxembourg	43390
Compagnie Immobilière de Gedinne S.A., Luxembourg	43386	Immobilière Pasadena S.A.	43389
Connaught Luxembourg S.A., Luxembourg-Kirchberg	43366	Immobilière Pasadena S.A., Luxembourg	43389
Corona Holding S.A., Luxembourg	43360	Infovest S.A. Holding, Strassen	43368
Corydon, S.à r.l., Luxembourg	43371	International Engineering Holding, S.à r.l., Luxembourg	43369
Corydon, S.à r.l., Luxembourg	43373	International Research and Development (Luxembourg) S.A.H., Luxembourg	43364
Deltalux Immobilière S.A., Luxembourg	43389	Invesco GT Investment Management Company S.A., Luxembourg	43346
DH Real Estate Luxembourg II, S.à r.l., Luxembourg	43378	Invesco GT Management S.A., Luxembourg	43392
Dynamo Finance S.A., Luxembourg	43368	Ipservices S.A., Luxembourg	43370
Eaton Holding II, S.à r.l., Luxembourg	43364	Japan Pacific Fund, Sicav, Luxembourg	43379
Elth Réassurance S.A., Luxembourg	43387	Jurosio Holding S.A., Luxembourg	43359
Elth Réassurance S.A., Luxembourg	43387	Jurosio Holding S.A., Luxembourg	43359
Elysée Place de Paris, S.à r.l., Luxembourg	43381	Jurosio Holding S.A., Luxembourg	43359
Emotion Event Management S.A., Luxembourg . .	43378	Jurosio Holding S.A., Luxembourg	43359
Energie et Technique, S.à r.l., Luxembourg	43386	Jurosio Holding S.A., Luxembourg	43359
Eternal Investments S.A., Luxembourg	43363	Jurosio Holding S.A., Luxembourg	43359
Etelles Investissement, S.à r.l., Luxembourg	43387	Kesef Productions, S.à r.l., Luxembourg	43379
European Trade Center S.A., Luxembourg	43378	Kesef Productions, S.à r.l., Luxembourg	43379
Euroset, S.à r.l., Luxembourg	43380	Kesef Productions, S.à r.l., Luxembourg	43380
Ferropol S.A., Luxembourg	43387	Kingsway Investment S.A., Luxembourg	43367

Kite S.A., Luxembourg	43380	Square Participations S.A., Luxembourg	43390
Krytel S.A., Luxembourg	43368	Stallion Management S.A., Luxembourg	43379
L.G. Immobilière S.A., Luxembourg	43382	Starlite Participations S.A., Luxembourg	43359
Lamda Investments S.A., Luxembourg	43381	Storia Finance S.A., Luxembourg	43354
Lombard International Assurance S.A., Senninger- berg	43379	SYZ & Partners Europe S.A., Luxembourg	43361
Lucille 3 S.A., Luxembourg-Kirchberg	43364	SYZ & Partners Europe S.A., Luxembourg	43361
Marco Soparfi S.A., Luxembourg	43364	Taura S.A., Luxembourg	43358
Maxx International S.A., Luxembourg	43364	Taura S.A., Luxembourg	43358
Medex Financier, S.à r.l., Luxembourg	43364	Taura S.A., Luxembourg	43358
Media Conseil, S.à r.l., Hesperange	43380	Telindus S.A., Strassen	43362
Mountain View S.A., Luxembourg	43348	Telindus S.A., Strassen	43362
Neomed Holding S.A., Luxembourg	43376	Thesee, Sicav, Luxembourg	43387
Netcar S.A., Luxembourg	43367	Tipi S.A., Luxembourg	43374
O.C.I. Interim Luxembourg, S.à r.l., Schiffflange . .	43360	Tipi S.A., Luxembourg	43374
Paneurinvest S.A., Luxembourg	43369	Tradeone S.A., Luxembourg	43361
Partin S.A.H., Luxembourg	43365	Trans Immobilière Malesherbes S.A., Luxem- bourg	43365
Pawaish S.A., Luxembourg	43370	Turkana S.A.H., Luxembourg	43377
Primetec S.A., Luxembourg	43367	Turkana S.A.H., Luxembourg	43377
Project Three S.A., Luxembourg	43368	Vermietungsgesellschaft Objekt Belair, S.à r.l., Junglinster	43385
Rodberg, S.à r.l., Luxembourg	43365	Vermietungsgesellschaft Objekt Belair, S.à r.l., Junglinster	43386
Safindi S.A., Luxembourg	43366	Vermietungsgesellschaft Objekt Groussgaasseck, S.à r.l., Luxembourg	43355
Securitas Finance Luxembourg, S.à r.l., Luxem- bourg	43363	Wako S.A., Differdange	43376
Securitas Investments Luxembourg, S.à r.l., Lu- xembourg	43363	Wardley Asia Pacific Investments Limited, Sicav, Luxembourg	43346
Service Antenne Kirsch, S.à r.l., Luxembourg . . .	43381	Water Cutting Luxembourg S.A., Ehlerange	43374
Setrac, S.à r.l., Strassen	43365	Water Cutting Luxembourg S.A., Ehlerange	43375
SIPAFI S.A.H., Luxembourg	43368	Wissen S.A., Luxembourg	43384
Sigma Fund, Sicav, Luxembourg	43363	ZV Productions, S.à r.l., Luxembourg	43360
Sigma Fund, Sicav, Luxembourg	43366	ZV Productions, S.à r.l., Luxembourg	43360
Skogsmossen S.A., Luxembourg	43365	ZV Productions, S.à r.l., Luxembourg	43360
Société d'Investissements l'Occitane Internatio- nale S.A., Luxembourg	43392		
Solvay S.A., Bruxelles	43380		

INVESCO GT INVESTMENT MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 7.445.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2004, réf. LSO-AS00194, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2004.

Pour INVESCO GT INVESTMENT MANAGEMENT COMPANY S.A.

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

(055278.3/1126/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

WARDLEY ASIA PACIFIC INVESTMENTS LIMITED, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 36.299.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2004, réf. LSO-AS01584, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2004.

Pour WARDLEY ASIA PACIFIC INVESTMENTS LIMITED, Société d'Investissement à Capital Variable

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

(055351.3/1126/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

GREEN ARROW HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 46.020.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2004, réf. LSO-AS02635, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour GREEN ARROW HOLDING S.A.

Société Anonyme Holding

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

Administrateur

Signatures

(055529.3/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

GREEN ARROW HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 46.020.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2004, réf. LSO-AS02634, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour GREEN ARROW HOLDING S.A.

Société Anonyme Holding

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

Administrateur

Signatures

(055522.3/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

GREEN ARROW HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 46.020.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2004, réf. LSO-AS02633, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour GREEN ARROW HOLDING S.A.

Société Anonyme Holding

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

Administrateur

Signatures

(055519.3/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

GREEN ARROW HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 46.020.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2004, réf. LSO-AS02632, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour GREEN ARROW HOLDING S.A.

Société Anonyme Holding

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

Administrateur

Signatures

(055518.3/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

MOUNTAIN VIEW S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 101.624.

STATUTES

In the year two thousand and four on the seventh of June.
Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

1. CONTINENTAL BLEU INVESTMENT LIMITED, with organisation number 29.194, having its registered office at 35 Barrack Road, Suite 301, Belize City, Belize, C.A.

2. MODERN TREUHAND S.A., R. C. Luxembourg B 86.166, having its registered office at 11, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Both of them represented by Mr Gilles Wecker, chief accountant, residing in Luxembourg, by virtue of proxies.

The above-mentioned proxies, signed by the appearing persons and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, acting in the above-described capacities have drawn up the following Articles of Incorporation of a «société anonyme» which they declare to form among themselves.

Chapter I. Form, Name, Registered office, Object, Duration

Art. 1. Form, Name. There is hereby established among the subscribers and all those who may become owners of the shares hereafter created a Company in the form of a société anonyme, which will be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg («Luxembourg») and by the present Articles of Incorporation.

The Company will exist under the name of MOUNTAIN VIEW S.A.

Art. 2. Registered Office. The Company will have its registered office in Luxembourg City.

The registered office may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the board of directors.

In the event that the board of directors determines that extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office or between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg company.

Art. 3. Object. The purpose for which the company is established, is to market services for distributions via the Internet, including any commercial, industrial or financial activities directly or indirectly connected with its purpose, as well as the holding of participations in Luxembourg and/or foreign companies, including the administration, development and management of its portfolio.

The Company may engage alone and together with others, for its own account or for a third party, itself or through the intermediary or itself in a third party, in any commercial, industrial or financial activities directly or indirectly connected with its purposes.

The Company may engage directly or indirectly participations in Luxembourg and / or foreign companies, as well as the administration, development and management of its portfolio.

The Company may more generally engage in all other transactions in which a company created under the laws of Luxembourg may engage and carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its object.

Art. 4. Duration. The Company is formed for an unlimited duration.

It may be dissolved at any moment by a decision of the general meeting of shareholders resolving in the same manner as for the amendment of these Articles of Incorporation.

Chapter II. Capital, Shares

Art. 5. Corporate Capital. The corporate capital of the Company is set at thirty-one thousand Euros (EUR 31,000.-), divided into one thousand (1,000) shares with a par value of thirty-one Euros (EUR 31.-) each.

Art. 6. Shares. The shares will be either in the form of registered or in the form of bearer shares, at the option of the shareholders, with the exception of those shares for which the law prescribes the registered form.

The Company may issue multiple bearer share certificates.

Chapter III. Board of Directors, Statutory Auditors

Art. 7. Board of Directors. The Company shall be administered by a board of directors composed of at least three members do who need not be shareholders.

The directors shall be elected by the shareholders' meeting, which shall determine their number, for a period not exceeding six years, and they will hold office until their successors are elected. They are re-eligible and they may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the general meeting.

In the event of one or more vacancies in the board of directors because of death, retirement or otherwise, the remaining directors may elect to fill such vacancy in accordance with the provisions of law. In this case the general meeting ratifies the election at its next meeting.

Art. 8. Meetings of the Board of Directors. The board of directors shall choose from among its members a chairman. It may as well appoint a secretary, who need not be a director, who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of directors and of the shareholders.

The board of directors shall meet upon call by the chairman. A meeting of the board must be convened if any two directors so require.

The chairman shall preside at all meetings of shareholders and of the board of directors, but in his absence the general meeting or the board will appoint another director as chairman pro tempore by vote of the majority present at such meeting.

Written notice of any meeting of the board of directors will be given by letter, telex or telefax to all directors at least 48 hours in advance of the day set for such meeting, except in circumstances of emergency, in which case the nature of such circumstances will be set forth in the notice of meeting. The notice indicates the place and agenda for the meeting.

This notice may be waived by the consent in writing or by cable, telegram, telex or telefax of each director. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by resolution of the board of directors.

Any director may act at any meeting of the board of directors by appointing in writing or by cable, telegram, telex or telefax another director as his proxy.

The board of directors can deliberate or act validly only if at least a majority of directors are present.

Decisions shall be taken by a majority of the votes of the directors present or represented at such meeting.

One or more directors may participate in a board meeting by means of a conference call or by any similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously listen one to the another. Such participation shall be deemed equal to physical presence at the meeting.

A written decision, signed by all the directors, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the board of directors, which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content.

Art. 9. Minutes of meetings of the Board of Directors. The minutes of any meeting of the board of directors will be signed by the chairman of the meeting and by any other director. The proxies will remain attached thereto.

Copies or extracts of such minutes, which are produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the chairman of the board of directors.

Art. 10. Powers of the Board of Directors. The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts necessary or useful for accomplishing the Company's object. All powers not expressly reserved by law or by the present articles to the general meeting of shareholders are in the competence of the board of directors.

The board of directors may decide to set up one or more committees whose members may but need not be directors. In that case the board of directors shall appoint the members of such committee(s) and determine its powers.

Art. 11. Delegation of Powers. The board of directors may delegate the daily management of the Company and the representation of the Company within such daily management to one or more directors, officers, executives, employees or other persons who may but need not be shareholders, or delegate special powers or proxies, or entrust determined permanent or temporary functions to persons or agents chosen by it.

Delegation of daily management to a member of the board is subject to previous authorization by the general meeting of shareholders.

Art. 12. Representation of the Company. The Company will be bound towards third parties by the joint signatures of any two directors or by the individual signature of the person to whom the daily management of the Company has been delegated, within such daily management, or by the joint signatures or single signature of any persons to whom such signatory power has been delegated by the board but only within the limits of such power.

Art. 13. Statutory Auditor. The Company is supervised by one or more statutory auditors, who need not be shareholders.

The statutory auditors shall be elected by the shareholders' meeting, which shall determine their number, for a period not exceeding 6 years, and they shall hold office until their successors are elected. They are re-eligible and they may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the general meeting.

Chapter IV. Meetings of Shareholders

Art. 14. Powers of the Meeting of Shareholders. Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company represents the entire body of shareholders. Subject to the provisions of article 9 above, it has the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

Art. 15. Annual General Meeting. The annual general meeting shall be held in the Grand Duchy of Luxembourg, at the registered office of the Company or at such other place as may be specified in the notice convening the meeting on the last day of May of each year, at 11.00 a.m.

If such day is a public holiday, the meeting will be held on the next following business day.

Art. 16. Other General Meetings. The board of directors or the statutory auditor may convene other general meetings. Such meetings must be convened if shareholders representing at least 1/5 (one fifth) of the Company's capital so require.

Shareholders' meetings, including the annual general meeting, may be held abroad if, in the judgement of the board of directors, which is final, circumstances of force majeure so require.

Art. 17. Procedure, Vote. Shareholders' meetings are convened by notice made in compliance with the provisions of law.

If all the shareholders are present or represented at a shareholders' meeting and they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

A shareholder may act at any meeting of the shareholders by appointing in writing or by cable, telegram, telex or telefax as his proxy another person who need not be a shareholder.

The board of directors may determine all other conditions that must be fulfilled in order to take part in a shareholders' meeting.

Each share is entitled to one vote, subject to the limitations imposed by law.

Except as otherwise required by law, resolutions will be taken irrespective of the number of shares represented, by a simple majority of votes.

Copies or extracts of the minutes of the meeting to be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the chairman of the board or by any two directors.

Chapter V. Fiscal Year, Allocation of Profits

Art. 18. Fiscal Year. The Company's accounting year begins on the first day of January and ends on the last day of December of each year.

The board of directors draws up the balance sheet and the profit and loss account. It submits these documents together with a report on the operations of the Company at least one month before the date of the annual general meeting to the statutory auditor who will make a report containing his comments on such documents.

Art. 19. Appropriation of Profits. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by law. That allocation will cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed capital of the Company.

Upon recommendation of the board of directors, the general meeting of shareholders determines how the remainder of the annual net profits will be disposed of. It may decide to allocate the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision reserve, to carry it forward to the next following fiscal year or to distribute it to the shareholders as dividend.

Subject to the conditions fixed by law, the board of directors may pay out an advance payment on dividends. The board fixes the amount and the date of payment of any such advance payment.

Chapter VI. Dissolution, Liquidation

Art. 20. Dissolution, Liquidation. The Company may be dissolved by a decision taken of the general meeting voting with the same quorum and majority as for the amendment of these articles of incorporation, unless otherwise provided by law.

Should the Company be dissolved, either anticipatively or by expiration of its term, the liquidation will be carried out by one or more liquidators appointed by the general meeting of shareholders, which will determine their powers and their compensation.

Chapter VII. Applicable Law

Art. 21. Applicable Law. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the Luxembourg law of 10th August 1915 on commercial companies, as amended.

Transitory measures

Exceptionally, the first accounting year shall begin today and end on 31st December 2004. The annual general meeting of shareholders shall be held for the first time in the year 2005.

Subscription

The entirety of the capital has been subscribed as follows:

1. CONTINENTAL BLEU INVESTMENT LIMITED, prenamed: nine hundred ninety-nine shares	999
2. MODERN TREUHAND S.A., prenamed: one share	1
Total: one thousand shares	1,000

25% of these shares have been paid up in cash. Therefore the amount of seven thousand seven hundred fifty Euros (EUR 7,750.-) is now at the disposal of the Company, proof of which has been duly given to the undersigned notary.

Statement

The undersigned notary states that the conditions provided for by article 26 of the law of 10th August 1915 on commercial companies, as amended, have been observed.

Costs

The expenses, costs, fees and charges, in any form whatsoever, to be borne by the Company as a result of its formation, are estimated at approximately thousand eight hundred Euros.

Extraordinary general meeting

The above mentioned persons, representing the entire corporate capital and considering themselves as duly convened, have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting.

Having first verified that it was regularly constituted they have passed the following resolutions by unanimous vote.

I. The number of directors is set at three (3).

The following persons have been elected as directors until the annual meeting of shareholders to be held in 2005:

1. Mr Mikael Holmberg, company director, born in Åker, in Sweden, on 22th June 1959, residing at 7, rue de Roedgen, L-3365 Leudelange, Grand Duchy of Luxembourg;

2. Mrs Nadine Gloesener, assistant manager, born in Esch-sur-Alzette, in Luxembourg, on 12th January 1973, residing at 53A, rue Principale, L-9190 Vichten, Grand Duchy of Luxembourg;

3. Ms Mandy Feldman, company director, born in Zwe, Ireland, on July 8th, 1972, residing at 118, Goucester Place, London, W1U 6JA, United Kingdom.

The number of statutory auditors is set at one (1). The following person has been elected as statutory auditor until the annual meeting of shareholders to be held in 2005:

Mr Gilles Wecker, chief accountant, born in Dudelange, Luxembourg, on 4th April 1965, residing at 62, rue de Bourgogne, L-1272 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

II. Pursuant to the provisions of the Articles of Incorporation and of the company law the shareholders' meeting hereby authorizes the board of directors to delegate the daily management of the Company and the representation of the Company within such daily management to a third party agent.

The shareholders' meeting further resolved that the Company shall only be bound by the joint signature of Ms Mandy Feldman, together with Mr Mikael Holmberg or Mrs. Nadine Gloesener.

III. The registered office of the Company is established at L-2449 Luxembourg-City, 11, boulevard Royal.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed and the Articles of Incorporation contained therein, is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read to the appearing persons, all of who are known to the undersigned notary, by their names, surnames, civil status and residences, said appearing persons signed with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le sept juin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire, résidant à Luxembourg.

Ont comparu:

1. CONTINENTAL BLEU INVESTMENT LIMITED, dont le siège social est établi à 35 Barrack Road, Suite 301, Belize City, Belize, C.A.

2. MODERN TREUHAND S.A., R. C. Luxembourg B 86.166, dont le siège social est établi à 11, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Tous les deux représentés par M. Gilles Wecker, chef comptable, demeurant à Luxembourg, suivant procurations (sous seing privé).

Ces procurations, signées des comparants et du notaire instrumentaire, resteront annexées ne variateur au présent acte, afin d'être soumises ensemble avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Lesquels comparants ont déclaré former par les présentes une société anonyme régie par la loi afférente et par les présents statuts.

Chapitre I^{er}. Forme, Dénomination, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Forme, Dénomination. Il est formé par les présentes entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société sous forme de société anonyme qui sera régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et par les présents statuts.

La Société adopte la dénomination MOUNTAIN VIEW S.A.

Art. 2. Siège social. Le siège social de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Le siège social pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'au moment où les circonstances seront redevenues complètement normales; un tel transfert ne changera rien à la nationalité de la société, qui restera luxembourgeoise.

Art. 3. Objet. L'objet pour lequel la société est formée est de prester des services de distribution via Internet, dans toutes activités commerciales, industrielles ou financières, directement ou indirectement liées à son objet, ainsi que la prise de participations à Luxembourg et / ou de sociétés étrangères, ainsi que l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La société peut s'engager seule ou ensemble avec d'autres, pour son propre compte ou pour le compte de tierces parties, elle-même ou au travers de tierces personnes dans toutes autres activités commerciales, industrielles ou financières, directement ou indirectement liées à son objet.

La société peut engager directement ou indirectement des participations à Luxembourg et/ou de sociétés étrangères, ainsi que l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

D'une manière générale, la société peut s'engager dans toutes les opérations possibles d'une société constituée sous le régime de la loi luxembourgeoise, qu'elle juge utile dans la réalisation et le développement de son objet.

Art. 4. Durée. La société est constituée pour une durée illimitée.

La société peut être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modifications des statuts.

Chapitre II. Capital, Actions

Art. 5. Capital souscrit. Le capital souscrit de la société est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) divisés en mille (1.000) actions avec une valeur nominative de trente et un euros (EUR 31,-) chacune.

Art. 6. Actions. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception des actions pour lesquelles la loi prévoit la forme nominative.

La société a le droit d'émettre des certificats d'actions multiples.

Chapitre III. Conseil d'administration, nomination d'auditeurs

Art. 7. Conseil d'administration. La société est administrée par un conseil d'administration composé d'un minimum de trois membres, qui ne doivent pas forcément être actionnaires.

Les administrateurs doivent être élus lors de l'assemblée générale, qui déterminera leur nombre, pour une période ne pouvant dépasser six années, et ils garderont leur poste jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Ils sont rééligibles et peuvent être remplacés à tout moment, avec ou sans motif, par résolution de l'assemblée générale.

En cas de vacance d'un ou de plusieurs postes d'administrateurs suite à un décès, de retraite ou autre cause, les membres restants pourront élire suivant la loi un remplaçant pour cette vacance. Dans ce cas, l'assemblée générale ratifie l'élection lors de sa prochaine séance.

Art. 8. Assemblées du conseil d'administration. Le conseil d'administration peut choisir un président parmi ses membres. Il peut aussi nommer un secrétaire, administrateur ou pas administrateur, qui sera chargé de tenir le compte rendu de l'assemblée du conseil d'administration et des actionnaires.

Le conseil d'administration peut se réunir à la demande du président. L'assemblée du conseil d'administration peut être convoquée si deux administrateurs l'exigent.

Le président présidera seul toutes les assemblées des actionnaires et du conseil d'administration, mais en son absence, l'assemblée générale ou le conseil désignera un autre administrateur en tant que président temporaire par vote de la majorité présente à une telle assemblée.

Un avis écrit de toute assemblée du conseil d'administration sera remis par courrier normal, électronique ou par télégramme, télécopie à tous les administrateurs au moins 48 heures avant le jour prévu pour une telle assemblée, excepté en cas d'urgence, les raisons seront mentionnées dans l'avis de la réunion de l'assemblée. Cette notification indique le lieu et l'ordre du jour de l'assemblée.

Cet avis pourra être refusé par consentement écrit, par courrier normal, électronique, par câble, télégramme, télex ou par télécopie de chaque administrateur. Aucun acte séparé n'est requis pour les assemblées tenues à heures et endroits spécifiés dans un programme précédemment adopté par résolution du conseil d'administration.

Tout administrateur peut participer à toute assemblée du conseil d'administration en nommant par écrit, câble, télégramme, télex, télécopie, un autre administrateur comme mandataire.

Le conseil d'administration peut délibérer ou agir de façon valable seulement si au moins une majorité d'administrateur est présente.

Les décisions seront prises par une majorité des votes des administrateurs présents ou représentés à une telle assemblée.

Un ou plusieurs administrateurs peuvent participer à une assemblée du conseil par différents moyens tels que la conférence téléphonique ou par d'autres moyens semblables de communication qui permettent donc à plusieurs personnes de participer simultanément à l'écoute des uns et des autres.

Une telle participation sera présumée au même titre que la présence physique à l'assemblée.

Une décision écrite, signée par tous les administrateurs, est authentique et valable comme si elle avait été adoptée lors d'une assemblée du conseil d'administration, laquelle a été dûment convoquée et tenue.

Une telle décision peut être rédigée dans un seul document ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu.

Art. 9. Procès-Verbaux des Assemblées du Conseil d'Administration. Les procès-verbaux des assemblées du conseil d'administration seront signés par le président de l'assemblée et par un autre administrateur. Les procurations y seront jointes.

Les copies et extraits de tels procès-verbaux, seront établis selon des procédures légales ou d'une autre manière, seront signés par le président du conseil d'administration.

Art. 10. Pouvoirs du Conseil d'Administration. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous actes de dispositions et d'administration dans l'intérêt de la société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou par les présents articles de l'assemblée générale des actionnaires seront de la compétence du conseil d'administration.

Le conseil d'administration peut décider d'instituer un ou plusieurs comités dont les membres peuvent être administrateurs ou pas administrateurs.

Dans ce cas, le conseil d'administration pourra nommer les membres du ou des comités et déterminer leurs pouvoirs.

Art. 11. Délégation des pouvoirs. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société lors de cette gestion journalière à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants, agents, employés, actionnaires ou non-actionnaires ou déléguer des pouvoirs ou procurations spécifiques, ou confier des fonctions déterminées, permanentes ou temporaires à des personnes ou représentants choisis par lui.

La délégation de la gestion journalière à un membre du conseil est soumise à une autorisation préalable établie par l'assemblée générale des actionnaires.

Art. 12. Représentation de la société. Vis-à-vis de tiers, la société sera engagée par les signatures conjointes de deux administrateurs, ou par la signature individuelle de la personne à qui a été délégué la gestion journalière de la société, ou par la signature conjointe ou individuelle des personnes auxquelles un tel pouvoir de signature a été délégué par le conseil d'administration, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Art. 13. Nomination des Auditeurs. La société sera surveillée par un ou plusieurs auditeurs, qui ne doivent pas forcément être actionnaires.

Les auditeurs seront élus lors de l'assemblée générale, qui déterminera leur nombre, pour une période ne dépassant pas six années, et ils garderont leur poste jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Ils sont rééligibles et peuvent être remplacés à tout moment, avec ou sans motif, par résolution de l'assemblée générale.

Chapitre IV. Assemblées des actionnaires

Art. 14. Pouvoirs de l'assemblée des actionnaires. Toute assemblée générale des actionnaires régulièrement constituée représente l'ensemble des actionnaires. Sous réserve des dispositions de l'article 9 précité, elle a les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter ou ratifier les actes en relation avec les activités de la Société.

Art. 15. Assemblée générale annuelle. L'assemblée générale annuelle sera tenue au Grand-Duché de Luxembourg, au siège social de la société ou à tout autre endroit spécifié dans l'avis de convocation, le dernier jour du mois de mai de chaque année, à 11.00 heures.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée sera reportée au premier jour ouvrable suivant.

Art. 16. Autres assemblées générales. Le conseil d'administration ou les auditeurs peuvent ordonner d'autres assemblées générales. De telles assemblées doivent être ordonnées si au moins 1/5 (un cinquième) du capital de la société l'exige.

Les assemblées générales, inclus l'assemblée générale annuelle, peuvent être tenues à l'étranger, si le conseil d'administration le juge nécessaire, qui sera définitif, en cas de force majeure.

Art. 17. Procédure, Vote. Les assemblées générales seront convoquées conformément aux conditions fixées par la loi.

Au cas où tous les actionnaires seraient présents ou représentés et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocations préalables.

Tout actionnaire peut prendre part aux assemblées en désignant par écrit, par câble, par télégramme, par télex un mandataire, lequel peut ne pas être actionnaire.

Le conseil d'administration peut déterminer toutes les autres conditions qui doivent être remplies afin de participer à l'assemblée des actionnaires.

Sous réserve des restrictions légales, chaque action donne droit à une voix.

Sauf dispositions contraires de la loi, les décisions sont prises quel que soit le nombre d'actions représentées, à la majorité simple.

Les copies et extraits de tels procès-verbaux, seront établis selon des procédures légales ou d'une autre manière, seront signés par le président du conseil d'administration ou par deux autres administrateurs.

Chapitre V. Année sociale, Bilan, Répartition des bénéfices

Art. 18. Année sociale. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le conseil d'administration et les auditeurs établissent les comptes annuels et le compte des profits et pertes. Ils soumettent ces documents ensemble avec un rapport des opérations de la société au moins un mois avant la date de l'assemblée générale annuelle aux auditeurs qui établiront un rapport contenant leurs commentaires sur ces documents.

Art. 19. Affectation des profits. Chaque année, cinq pour cent (5%) du bénéfice net seront affectés à la réserve légale. Cette affectation cessera d'être obligatoire lorsque la réserve légale aura atteint un dixième (1/10) du capital sous-crit.

Sur recommandation du conseil d'administration l'assemblée générale des actionnaires décide de l'affectation des bénéfices annuels nets. Elle peut décider de verser la totalité ou une part du solde à un ou plusieurs comptes de réserve ou de provision, de le reporter à nouveau à la prochaine année fiscale ou de le distribuer aux actionnaires comme dividende.

Le conseil d'administration peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes dans les conditions fixées par la loi. Il déterminera le montant ainsi que la date du paiement de ces acomptes.

Chapitre VI. Dissolution, Liquidation

Art. 20. Dissolution, Liquidation. La société pourra être dissoute à tout moment par décision d'une assemblée générale délibérant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que celles exigées pour la modification des statuts, sauf disposition contraire de la loi.

Lors de la dissolution de la société, l'assemblée générale règle le mode de liquidation et nomme un ou plusieurs liquidateurs et détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Chapitre VII. Disposition générale

Art. 21. Disposition générale. Tous les points non réglés aux présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et ses lois modificatives.

Disposition transitoire

Exceptionnellement, la première année fiscale commence aujourd'hui et finit au trente et un (31) décembre 2004. L'assemblée générale annuelle se tiendra pour la première fois dans l'an 2005.

Souscription

La totalité du capital a été souscrit comme suit:

1. CONTINENTAL BLEU INVESTMENT LIMITED, prénommé: neuf cent quatre-vingt dix neuf actions	999
2. MODERN TREUHAND S.A., prénommée: une action.	1
Total: mille actions	1.000

25% de ces actions ont été libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de sept mille sept cent cinquante Euros (EUR 7.750,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Déclaration

Le notaire instrumentant déclare avoir vérifié les conditions prévues par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée ultérieurement, et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Le montant des frais, dépenses rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué à mille huit cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

Les comparants prénommés, représentant la totalité du capital souscrit, se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

I. Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3).

Ont été appelés aux fonctions d'administrateurs jusqu'à l'assemblée générale annuelle en 2005

1. M. Mikael Holmberg, directeur de société, né à Åker, en Suède, le 22 juin 1959, demeurant à 7, rue de Roedgen, L-3365 Leudelange, Grand-Duché de Luxembourg.

2. Mme Nadine Gloesener, directeur adjoint, née à Esch-sur-Alzette, Luxembourg, le 12 janvier 1973, demeurant à 53A, rue principale, L-9190 Vichten, Grand-Duché de Luxembourg.

3. Mlle Mandy Feldman, directeur de société, née à Zwe, en Irlande, le 8 juillet 1972, demeurant à 118 Gloucester Place, Londres, W1U 6JA, Angleterre, Royaume-Uni.

II. Le nombre de commissaire statutaire est fixé à un (1). A été appelé comme commissaire statutaire pour l'assemblée générale annuelle en 2005:

M. Gilles Wecker, chef-comptable, né à Dudelange, Luxembourg, le 4 avril 1965, demeurant à 62, rue de Bourgogne, L-1272 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

III. Suite aux dispositions des statuts et de la loi sur les sociétés commerciales, l'Assemblée générale autorise par la présente le Conseil d'Administration de déléguer la gestion journalière de la société et la représentation de la société dans le cadre d'une gestion journalière à une tierce personne.

L'assemblée générale a ensuite décidé que la Société n'est qu'à représenter que par la signature commune de Mlle Mandy Feldman avec M. Mikael Holmberg ou Mme Nadine Gloesener.

IV. Le siège social de la Société est établi à L-2449 Luxembourg-Ville, 11, boulevard Royal.

Le notaire soussigné, connaissant la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la requête des personnes désignées ci-dessus, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction française, étant entendu que la version anglaise primera en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français.

Dont acte.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus par le notaire instrumentaire, par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, lesdits comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: G. Wecker, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2004, vol. 21CS, fol. 40, case 7. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2004.

J. Elvinger.

(055880.3/211/419) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2004.

**STORIA FINANCE S.A., Société Anonyme,
(anc. Société à responsabilité limitée).**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 64.794.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

J. Elvinger.

(055053.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

VERMIETUNGSGESELLSCHAFT OBJEKT GROUSSGAASSECK,**Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.
H. R. Luxembourg B 58.950.

AUFLÖSUNG

Im Jahre zweitausendvier, den fünfundzwanzigsten Juni.

Vor dem unterzeichnenden Notar Frank Baden, mit dem Amtswohnsitz in Luxembourg,

Ist erschienen:

die Aktiengesellschaft INTERNATIONALE LEASING-GESELLSCHAFT S.A., mit Sitz in L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet, eingetragen im Handelsregister von Luxembourg unter der Nummer B 11.121,

hier vertreten durch Herrn Paul Laplume, réviseur d'entreprises - expert-comptable, wohnhaft in Junglinster, auf Grund einer privatschriftlichen Vollmacht, welche am 18. Juni 2004 gemäss Artikel 15 der Satzungen durch zwei Verwaltungsratsmitglieder unterzeichnet wurde und gegenwärtiger Urkunde beigefügt bleibt.

Die INTERNATIONALE LEASING-GESELLSCHAFT S.A. handelt in ihrer Eigenschaft als alleinige Gesellschafterin der Gesellschaft mit beschränkter Haftung VERMIETUNGSGESELLSCHAFT OBJEKT GROUSSGAASSECK, mit Sitz in L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet, eingetragen im Handelsregister von Luxembourg unter der Nummer B 58.950, gegründet gemäss Urkunde des unterzeichnenden Notars vom 4. April 1997, veröffentlicht im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 404 vom 26. Juli 1997.

Das Kapital dieser Gesellschaft beträgt fünfhunderttausend Luxemburger Franken (LUF 500.000,-), eingeteilt in fünfhundert (500) Anteile mit einem Nennwert von je eintausend Luxemburger Franken (LUF 1.000,-).

Die Aktiengesellschaft INTERNATIONALE LEASING-GESELLSCHAFT S.A., handelnd und vertreten wie gesagt, beschliesst die Gesellschaft mit beschränkter Haftung VERMIETUNGSGESELLSCHAFT OBJEKT GROUSSGAASSECK mit Wirkung zum 1. Januar 2004 aufzulösen und zu liquidieren.

Sämtliche Aktiva der Gesellschaft gehen auf die alleinige Gesellschafterin über, welche erklärt, dass alle Schulden der Gesellschaft beglichen sind und dass sie sich verpflichtet alle etwaigen noch bestehenden Verpflichtungen der aufgelösten Gesellschaft unter ihrer persönlichen Haftung zu übernehmen. Sie übernimmt auch die Kosten gegenwärtiger Urkunde.

Somit ist die Liquidation der Gesellschaft als abgeschlossen zu betrachten.

Dem Geschäftsführer wird Entlastung für die Ausübung seines Mandates erteilt.

Die Bücher der Gesellschaft bleiben während einer Dauer von fünf Jahren ab heute am Sitz des Wirtschaftsprüfers Paul Laplume, 18, rue Hiehl in L-6131 Junglinster, hinterlegt.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxembourg in der Kanzlei des unterzeichneten Notars, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an den Erschienenen, hat derselbe, vertreten wie gesagt, mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: P. Laplume, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2004, vol. 144S, fol. 20, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung der Gesellschaft auf Anfrage ausgehändigt, zum Zweck der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 6. Juli 2004.

F. Baden.

(055948.3/200/43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2004.

**GOLON, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. GOLON S.A.).**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 86.547.

L'an deux mille quatre, le quatorze juin.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est réunie:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme GOLON S.A., ayant son siège social à L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 86.547.

L'Assemblée est ouverte à onze heures trente sous la présidence de Madame Carole Cois, assistante juridique, demeurant à Hautcharage,

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Marina Muller, employée privée, demeurant à Athus (Belgique),

L'Assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Sandra Schenk, employée privée, demeurant à Arlon (Belgique).

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Annulation des catégories d'actions et échange des 225 actions privilégiées 6% non cumulatives rachetables contre 225 actions ordinaires dans la proportion d'une action ordinaire pour une action privilégiée;

2. Modification de la forme juridique de la société en Société à responsabilité limitée;
3. Refonte des statuts de la société;
4. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes;
5. Nominations statutaires;
6. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarent par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée est partant régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'annuler les catégories d'actions et d'échanger les deux cent vingt-cinq (225) actions privilégiées 6% non cumulatives rachetables contre deux cent vingt-cinq (225) actions ordinaires à raison d'une action ordinaire nouvelle pour une action privilégiée.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier la forme juridique de la société sans changement de sa personnalité juridique et d'adopter la forme d'une société à responsabilité limitée, l'objet social et le capital social restant inchangés.

La transformation se fait sur base de la situation active et passive de la société arrêtée au 31 décembre 2003.

Troisième résolution

L'assemblée décide d'arrêter comme suit les statuts de la société à responsabilité limitée:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il existe une société à responsabilité limitée qui est régie par les lois y relatives et par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct ou indirect tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

Art. 3. La société prend la dénomination de GOLON, S.à r.l.

Art. 4. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu d'un commun accord entre les associés.

Art. 5. La durée de la société est illimitée.

Art. 6. Le capital social est fixé à seize millions cinq cent mille euros (EUR 16.500.000,-) représenté par six cent soixante mille (660.000) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Art. 7. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants. Ce consentement n'est toutefois pas requis lorsque les parts sont transmises soit à des héritiers réservataires soit au conjoint survivant.

Art. 8. La société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un associé.

Art. 9. Les créanciers personnels, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

Art. 10. La société est administrée par un ou plusieurs gérants qui sont nommés par l'assemblée des associés, laquelle fixe la durée de leur mandat.

Si plusieurs gérants sont nommés, ceux-ci forment un Conseil de gérance qui prend ses décisions à la majorité simple.

Le Conseil de gérance peut également prendre ses décisions par voie circulaire.

Si un seul gérant est nommé, celui-ci a vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances et pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social, à moins que l'assemblée des associés n'en dispose autrement.

En cas de nomination de plusieurs gérants, ceux-ci engagent la société par les signatures conjointes de deux gérants.

Art. 11. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quelque soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 12. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relative aux engagements régulièrement pris par lui (eux) au nom de la société.

Art. 13. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 14. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et la gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Art. 15. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 16. La société pourra faire surveiller ses comptes par un commissaire aux comptes.

Art. 17. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales, amortissements et moins-values jugés nécessaires ou utiles par les associés, constitue le bénéfice net de la société.

Après dotation à la réserve légale, le solde est à la libre disposition de l'assemblée des associés.

Art. 18. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

Art. 19. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent et se soumettent aux dispositions légales.

Répartition des parts sociales

Les parts sociales étant échangées contre les actions anciennes à raison d'une part sociale pour une action ancienne, les 660.000 parts sociales représentatives du capital social sont réparties comme suit:

LUXOPART S.A., Luxembourg	579.972
TERCION INVESTMENTS S.A., Luxembourg	80.027
GESTADOR S.A., Luxembourg	1
	660.000

Toutes les parts sociales sont entièrement libérées.

A titre de preuve de la réalité du capital social, les comparants ont remis au notaire un bilan arrêté au 31 décembre 2003 dont un exemplaire restera ci-annexé.

Exercice social

L'exercice social ayant commencé le premier janvier deux mille quatre se terminera le trente et un décembre deux mille quatre.

Quatrième résolution

L'assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes sortants.

Cinquième résolution

L'assemblée décide de nommer comme gérants pour une durée indéterminée:

a) Monsieur Michel De Groote, licencié en sciences économiques appliquées, né à Kamina (Congo), le 7 juin 1954, demeurant à L-8395 Septfontaines, 6, rue d'Arlon.

b) Monsieur José Faber, licencié en sciences commerciales et financières, né à Luxembourg, le 14 juin 1934, demeurant à L-8121 Bridel, 18, rue du Bois.

c) Monsieur Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, né à Diekirch, le 1^{er} juin 1944, demeurant à L-1716 Luxembourg, 30, rue Joseph Hansen.

d) Monsieur Markus Neuenschwander, avocat, né le 18 mai 1939 à Bienne (Suisse), demeurant à CH-8803 Rüschtikon, Alpenstrasse 8.

Conformément à l'article 10 des statuts, les gérants ont le droit d'engager la société en toutes circonstances par leurs signatures conjointes à deux.

Sixième résolution

L'assemblée nomme comme commissaire aux comptes, la société anonyme ERNST & YOUNG S.A., avec siège 7 parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 47.771.

Septième résolution

Le siège social de la Société reste fixé à L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

Evaluation des frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ EUR 3.500,-.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Cois, M. Muller, S. Schenk, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2004, vol. 21CS, fol. 36, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société, sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2004.

F. Baden.

(055933.3/200/145) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2004.

GOLON, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 86.547.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Baden.

(055935.3/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2004.

TAURA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 34.695.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2004, réf. LSO-AS02327, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2004.

Signature.

(055711.3/280/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2004.

TAURA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 34.695.

Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 juin 2004

Monsieur Ulrich Hotze, avocat, demeurant à Munich, Allemagne, est nommé administrateur de la société jusqu'à l'assemblée générale approuvant les comptes annuels de l'exercice 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2004, réf. LSO-AS02305. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055620.3/280/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2004.

TAURA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 34.695.

Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 juin 2004

1) En application de l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, l'assemblée a décidé qu'il n'y a pas lieu à la dissolution de la société.

2) Madame Dr Monika Beckmann-Petey, docteur en droit, demeurant à Bremen, Allemagne, a démissionné comme administrateur de la société avec effet au 4 juin 2004.

3) Les mandats de Dr Martin Stockhausen, avocat, demeurant à Ismaning, Allemagne, et de FIDCOSERV, S.à r.l., avec siège social à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}, comme administrateurs et du commissaire aux comptes de la société KPMG AUDIT sont renouvelés jusqu'à l'assemblée générale approuvant les comptes annuels de l'exercice 20010

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2004, réf. LSO-AS02304. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055622.3/280/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2004.

JUROSIO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 102, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 68.697.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2004, réf. LSO-AR00350, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2004.

Signature.

(055756.3/1457/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2004.

JUROSIO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 102, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 68.697.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2004, réf. LSO-AR00348, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2004.

Signature.

(055751.3/1457/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2004.

JUROSIO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 102, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 68.697.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2004, réf. LSO-AR00343, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2004.

Signature.

(055746.3/1457/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2004.

JUROSIO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 102, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 68.697.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2004, réf. LSO-AR00341, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2004.

Signature.

(055742.3/1457/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2004.

JUROSIO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 102, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 68.697.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2004, réf. LSO-AR00340, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2004.

Signature.

(055731.3/1457/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2004.

STARLITE PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 96.313.

—
Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

J. Elvinger.

(055064.3/211/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

ZV PRODUCTIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 102, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 79.093.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2004, réf. LSO-AR00315, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juin 2004. Signature.
(055867.3/1457/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2004.

ZV PRODUCTIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 102, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 79.093.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2004, réf. LSO-AR00317, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juin 2004. Signature.
(055872.3/1457/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2004.

ZV PRODUCTIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 102, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 79.093.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2004, réf. LSO-AR00319, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juin 2004. Signature.
(055875.3/1457/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2004.

CORONA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 93.249.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

J. Elvinger.

(055057.3/211/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

O.C.I. INTERIM LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3843 Schifflange, 3, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 89.631.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 mai 2004

1. Le rapport de gestion de la gérance est approuvé.
2. L'Assemblée approuve les bilan et compte de pertes et profits de l'exercice clos au 31 décembre 2003 faisant apparaître un bénéfice de EUR 21.574,-
3. L'Assemblée décide d'affecter le bénéfice de l'exercice écoulé de la façon suivante:

- Réserve légale:	1.079,00 EUR
- Autres réserves:	20.495,00 EUR
4. L'Assemblée donne décharge au gérant unique pour l'exercice de son mandat au 31 décembre 2003.

Luxembourg, le 17 mai 2004.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2004, réf. LSO-AR05996. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055219.2//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

SYZ & PARTNERS EUROPE, Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 90.322.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 19 décembre 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 9 du 4 janvier 2003.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 12 juillet 2004, réf. LSO-AS03027, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

(055464.3/250/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

SYZ & PARTNERS EUROPE, Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 90.322.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires de la Société en date du 25 juin 2004

Les actionnaires:

- approuvent les rapports du conseil d'administration et du réviseur d'entreprises agréé;
- approuvent les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2003;
- donnent décharge aux administrateurs pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2003;
- décident de renouveler le mandat des administrateurs, à savoir Monsieur Eric Syz, Monsieur Alfredo Piacentini, Monsieur Mark Lloyd-Price et Monsieur Johannes Berger-Sandhofer pour une période prenant fin lors de l'assemblée générale des actionnaires statuant sur les comptes de la Société au 31 décembre 2004.
- décident de renouveler le mandat de la société PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., ayant son siège social à L-1014 Luxembourg, en tant que réviseur d'entreprises agréé de la Société pour une période prenant fin lors de l'assemblée générale des actionnaires statuant sur les comptes de la Société au 31 décembre 2004.

Luxembourg, le 25 juin 2004.

SYZ & PARTNERS EUROPE

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2004, réf. LSO-AS03026. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055463.3/250/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

**TRADEONE S.A., Société Anonyme,
(anc. TRADEONE HOLDING S.A.).**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 74.988.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 24 juin 2004 a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour un terme de six ans.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Jean Hoffmann
- Monsieur Marc Koeune
- Madame Nicole Thommes
- Madame Andrea Dany

Tous les quatre domiciliés professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg

Le commissaire aux comptes est:

STARNET S.A., avec siège social au 2, Via Calgari, 6902 Lugano

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2009.

Décharge pleine et entière leur a été accordée.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2004, réf. LSO-AS00999. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055233.3/693/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

TELINDUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 81-83, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 19.669.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2004, réf. LSO-AS01646, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Signature.

(055356.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

TELINDUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 81-83, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 19.669.

Composition actuelle des organes de la Société

L'Assemblée Générale du 5 mai 2004 a décidé de réduire le nombre des administrateurs de 13 à 10 et de reconduire les mandats suivants:

Conseil d'administration

		Expiration
M. Gérard Hoffmann, ingénieur-économiste, L-1938 Luxembourg	Président,	AGO 2010
M. Norbert Von Kunitzki, licencié en sciences économiques, L-5610 Mondorf-les-Bains	Administrateur-délégué Vice-Président	2010
M. Armand Meyers, directeur de sociétés, L-8035 Strassen	Administrateur-délégué Directeur général	2010
M. Pierre Bouckaert, directeur de sociétés, B-1780 Wemmel		2010
Mme Carmen Cordier, directeur de sociétés, B-3140 Keerbergen		2010
M. Jan De Schepper, directeur de sociétés, B-1830 Steenokkerzeel		2010
M. Ronald Everaert, directeur de sociétés, B-9830 Sint-Martens-Latem		2010
M. Hubert Jacobs Van Merlen, directeur de sociétés L-5318 Contern		2010
M. Alex Nick, directeur de sociétés, F-57390 Rédange		2010
M. Jan Steyaert, directeur de sociétés, B-1750 Schepdaal		2010

Fondés de pouvoir

- M. Jean-Jacques Beasch, L-8077 Bertrange
- M. Maurice Groben, L-4999 Sprinkange
- M. Christian Haux, F-57330 Molvange-Escherange
- M. Guy Minella, L-3928 Mondercange
- M. Marc Rob, L-4999 Schouweiler
- Mme Mariette Roos, L-3240 Bettembourg

La signature d'une de ces personnes conjointement avec celle d'un administrateur ou d'un autre fondé de pouvoir engage valablement la société pour toutes les affaires de la gestion journalière.

Réviseur d'entreprises

ERNST & YOUNG S.A., L-5365 Munsbach

2007

TELINDUS, Société anonyme

A. Meyers / G. Hoffmann

Administrateur-délégué / Administrateur-délégué

Composition actuelle des délégués à la gestion journalière

Régime de signature statutaire: Pour la représentation de la société, la signature conjointe de deux administrateurs, d'un administrateur et d'un fondé de pouvoir ou de deux fondés de pouvoir est requise. Toutefois, pour certaines catégories d'actes ne dépassant pas un montant à fixer par le conseil d'administration, ledit conseil pourra donner pouvoir à des personnes déterminées d'engager la société par leur seule signature.

- M.. Gérard Hoffmann, Administrateur-délégué, L-1938 Luxembourg
- M.. Armand Meyers, Directeur général, L-8035 Strassen
- M.. Jean-Jacques Beasch, Fondé de pouvoir, L-8077 Bertrange
- M.. Maurice Groben, Fondé de pouvoir, L-4999 Sprinkange
- M.. Christian Haux, Fondé de pouvoir, F-57330 Molvange-Escherange

M.. Guy Minella, Fondé de pouvoir, L-3928 Mondercange
M.. Marc Rob, Fondé de pouvoir, L-4999 Schouweiler
Mme Mariette Roos, Fondé de pouvoir, L-3240 Bettembourg

La signature d'une de ces personnes conjointement avec celle d'un administrateur ou d'un autre fondé de pouvoir engage valablement la société pour toutes les affaires de la gestion journalière.

TELINDUS, Société anonyme

A. Meyers / G. Hoffmann

Administrateur-délégué / Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2004, réf. LSO-AS01642. – Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055425.3/000/60) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

SECURITAS INVESTMENTS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 100.735.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

J. Elvinger.

(055056.3/211/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

SECURITAS FINANCE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 100.633.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

J. Elvinger.

(055054.3/211/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

ETERNAL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 94.485.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

J. Elvinger.

(055052.3/211/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

SIGMA FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 50.828.

Extract of the resolutions taken at the Annual General Meeting of Shareholders held in Luxembourg on 14 June 2004

It is resolved:

- to re-elect KPMG AUDIT as Authorised Independent Auditor for a new period of 3 years, ending at the Annual General Meeting of 2007.

Suit la traduction française

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Statutaire tenue le 14 juin 2004 à Luxembourg

Il est décidé:

- de réélire KPMG AUDIT en tant que Réviseur d'Entreprises agréé pour un nouveau terme de 3 ans, expirant à L'Assemblée Générale Statutaire de 2007.

Extrait certifié sincère et conforme

Pour SIGMA FUND

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2004, réf. LSO-AS02543. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055389.3/526/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

MAXX INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 93.690.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.
J. Elvinger.

(055051.3/211/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

INTERNATIONAL RESEARCH AND DEVELOPMENT (LUXEMBOURG) S.A.,

Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 16.291.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.
Signature.

(055061.3/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

EATON HOLDING II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 101.077.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.
J. Elvinger.

(055065.3/211/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

MEDEX FINANCIAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,

(anc. MEDEX, S.à r.l.).

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 95.024.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.
Signature.

(055059.3/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

MARCO SOPARFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 82.697.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2004, réf. LSO-AR06028, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Signature.

(055230.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

LUCILLE 3 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg-Kirchberg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 94.465.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2004, réf. LSO-AS02744, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2004.

LUCILLE 3 S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

(055333.3/683/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

TRANS IMMOBILIERE MALESHERBES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 94.738.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2004, réf. LSO-AR06022, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Signature.

(055241.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

RODBERG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2342 Luxembourg, 52-54, rue Poincaré.

R. C. Luxembourg B 20.724.

Le bilan clôturé au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2004, réf. LSO-AS02758, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Signature.

(055297.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

PARTIN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 9.596.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2004, réf. LSO-AS01634, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2004.

Signature.

(055341.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

SETRAC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8069 Strassen, 32, rue de l'Industrie.

R. C. Luxembourg B 61.741.

Le bilan clôturé au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2004, réf. LSO-AS02756, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Signature.

(055303.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

SKOGSMÖSSEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.

R. C. Luxembourg B 88.414.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal du conseil d'administration du 24 mai 2004 et du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 27 mai 2004, que:

- le mandat des administrateurs, M. Johan Kuylenstierna, Mlle Elisabeth Skog et M. Rolf Skog, a été renouvelé jusqu'à la date de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui doit approuver le bilan au 31 décembre 2004.

- le mandat du responsable de la gestion journalière, Mlle Elisabeth Skog, a été renouvelé jusqu'à la date de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui doit approuver le bilan au 31 décembre 2004.

- le mandat du Commissaire aux Comptes, SKANDIA & PARTNERS S.A. a été renouvelé jusqu'à la date de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui doit approuver le bilan au 31 décembre 2004.

Luxembourg, le 7 juillet 2004.

SKOGSMÖSSEN S.A.

E. Skog

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2004, réf. LSO-AS02606. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055358.3/1025/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

SIGMA FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 50.828.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2004, réf. LSO-AS02547, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SIGMA FUND

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(055291.3/526/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

ASPECTA ASSURANCE INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 73.935.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2004, réf. LSO-AR07930, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2004.

Signature.

(055346.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

CONNAUGHT LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg-Kirchberg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 47.733.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2004, réf. LSO-AS02750, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2004.

CONNAUGHT LUXEMBOURG S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

(055338.3/683/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

SAFINDI, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 23.371.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2004, réf. LSO-AS01117, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2004.

Signature.

(055422.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

BIRBINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 83.851.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2004, réf. LSO-AS02031, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2004.

BIRBINVEST S.A.

F. Innocenti / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

(055482.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

COFINEUR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 41.148.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2004, réf. LSO-AS02197, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Signatures.

(055493.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

CLEMENCE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 23.859.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2004, réf. LSO-AS02186, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Signatures.

(055494.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

PRIMETEC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 31, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 41.654.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2004, réf. LSO-AS01612, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Signature.

(055428.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

NETCAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 91.711.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2004, réf. LSO-AS02036, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2004.

NETCAR S.A.

F. Innocenti / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

(055495.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

KINGSWAY INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 101.386.

—
Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 juin 2004

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la Société sous seing privé du 24 juin qu'il a été mis fin au mandat d'administrateur de type B Monsieur François Brouxel avec effet au 24 juin 2004 et que Madame Lydie Beuriot, avocat demeurant au Luxembourg, a été nommée administrateur de type B de la Société en remplacement de François Brouxel avec effet à la même date.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2004, réf. LSO-AS02302. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055625.3/280/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2004.

INFOVEST S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 81.510.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2004, réf. LSO-AS02202, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Signatures.

(055490.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

DYNAMO FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 91.777.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2004, réf. LSO-AS02039, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2004.

DYNAMO FINANCE S.A.

A. De Bernardi / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

(055498.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

KRYTEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 88.376.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2004, réf. LSO-AS02033, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2004.

KRYTEL S.A.

A. De Bernardi / F. Innocenti

Administrateur / Administrateur

(055486.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

PROJECT THREE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 86.324.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2004, réf. LSO-AS02035, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2004.

PROJECT THREE S.A.

A. De Bernardi / G. Diederich

Administrateur / Administrateur

(055491.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

SIPAFI S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 486, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 19.326.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2004, réf. LSO-AR02350, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J.R. Schmitz.

(055635.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2004.

GANDALF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.
R. C. Luxembourg B 78.182.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2004, réf. LSO-AS00492, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2004.

HLB FISOGEST S.A.

Signature

(055579.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

ALLPAR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 230.953.900,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 99.107.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 8 juillet 2004, réf. LSO-AS02630, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour extrait sincère et conforme

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG)

Agent domiciliataire

Signatures

(055534.3/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

INTERNATIONAL ENGINEERING HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 351.091.200,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 97.206.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 8 juillet 2004, réf. LSO-AS02631, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour extrait sincère et conforme

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG)

Agent domiciliataire

Signatures

(055531.3/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

PANEURINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 93.048.

Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale Annuelle Ordinaire du 30 juin 2004

1. Les administrateurs suivants sont nommés jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004:

- Maître Pierre Metzler, avocat, né le 28 décembre 1969 à Luxembourg, demeurant à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse;

- Monsieur Silvio Garzelli, dirigeant de sociétés, né le 7 avril 1940 à Rome, Italie, demeurant à Rome, Via Giovanni Gastaldi;

- Monsieur Filippo Ferrua Magliani, dirigeant de sociétés, né le 30 juillet 1946 à Cuneo, Italie, demeurant à Corso Stati Uniti 41, Torino, Italie;

- Monsieur Antonio Fassinotti, cadre, né le 7 août 1950 à Sommariva Perno, Italie, demeurant à 75, Ceinture Um Schlass, Hesperange, Luxembourg.

2. Le mandat du commissaire aux comptes KPMG AUDIT, établie et ayant son siège social à L-2520 Luxembourg, 31, allée Scheffer, est renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004.

3. Conformément aux dispositions de l'article 100 de la loi du 10 août 1915, la Société décide de poursuivre ses activités.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2004, réf. LSO-AS02312. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055611.3/280/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2004.

IPSERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1543 Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden.
R. C. Luxembourg B 86.654.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2004, réf. LSO-AS00494, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2004.

HLB FISOGEST S.A.

Signature

(055580.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

ANKER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 11, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 70.209.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2004, réf. LSO-AS02038, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2004.

ANKER S.A.

A. De Bernardi / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

(055500.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

GEFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 98.509.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2004, réf. LSO-AS02040, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2004.

GEFIN S.A.

A. De Bernardi / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

(055503.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

PAWAISH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 83.000.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2004, réf. LSO-AS02625, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour PAWAISH S.A.

Société Anonyme

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

Administrateur B

Signatures

(055542.3/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

**CORYDON, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
(anc. CORYDON S.A.).**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 60.891.

L'an deux mille quatre, le quatorze juin.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est réunie:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme CORYDON S.A., ayant son siège social à L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 60.891, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 22 septembre 1997, publié au Mémorial, Recueil Spécial C, numéro 712 du 19 décembre 1997. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 28 décembre 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 658 du 27 avril 2002.

L'Assemblée est ouverte à douze heures sous la présidence de Madame Carole Cois, assistante juridique, demeurant à Hautcharage,

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Marina Muller, employée privée, demeurant à Athus (Belgique),

L'Assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Sandra Schenk, employée privée, demeurant à Arlon (Belgique).

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Modification de la forme juridique de la société en Société à responsabilité limitée;
2. Refonte des statuts de la société;
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes;
4. Nominations statutaires;
5. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée est partant régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier la forme juridique de la société sans changement de sa personnalité juridique et d'adopter la forme d'une société à responsabilité limitée, l'objet social et le capital restant inchangés.

La transformation se fait sur base de la situation active et passive de la société arrêtée au 29 février 2004.

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'arrêter comme suit les statuts de la société à responsabilité limitée:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il existe une société à responsabilité limitée qui est régie par les lois y relatives et par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou le favorisent.

Art. 3. La société prend la dénomination de CORYDON, S.à r.l.

Art. 4. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu d'un commun accord entre les associés.

Art. 5. La durée de la société est illimitée.

Art. 6. Le capital social est fixé à quatre millions cinq cent dix-huit mille trois cent cinquante euros (EUR 4.518.350) représenté par cent quatre-vingt mille sept cent trente-quatre (180.734) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Art. 7. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants. Ce consentement n'est toutefois pas requis lorsque les parts sont transmises soit à des héritiers réservataires soit au conjoint survivant.

Art. 8. La société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un associé.

Art. 9. Les créanciers personnels, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

Art. 10. La société est administrée par un ou plusieurs gérants qui sont nommés par l'assemblée des associés, laquelle fixe la durée de leur mandat.

Si plusieurs gérants sont nommés, ceux-ci forment un Conseil de gérance qui prend ses décisions à la majorité simple.

Le Conseil de gérance peut également prendre ses décisions par voie circulaire.

Si un seul gérant est nommé, celui-ci a vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances et pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social, à moins que l'assemblée des associés n'en dispose autrement.

En cas de nomination de plusieurs gérants, ceux-ci engagent la société par les signatures conjointes de deux gérants.

Art. 11. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quelque soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 12. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relative aux engagements régulièrement pris par lui (eux) au nom de la société.

Art. 13. L'année sociale commence le premier mars et finit le dernier jour du mois de février de l'année suivante.

Art. 14. Chaque année, le dernier jour du mois de février, les comptes sont arrêtés et la gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Art. 15. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 16. La société pourra faire surveiller ses comptes par un commissaire aux comptes.

Art. 17. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales, amortissements et moins-values jugés nécessaires ou utiles par les associés, constitue le bénéfice net de la société.

Après dotation à la réserve légale, le solde est à la libre disposition de l'assemblée des associés.

Art. 18. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

Art. 19. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent et se soumettent aux dispositions légales.

Répartition des parts sociales

Les parts sociales sont échangées contre les actions anciennes à raison d'une part sociale pour une action ancienne, de sorte que les 180.734 parts sociales représentatives du capital social sont réparties comme suit:

DENDRA INVESTMENTS S.A., Luxembourg	180.733
GESTADOR S.A., Luxembourg	1
	180.734

Toutes les parts sociales sont entièrement libérées.

A titre de preuve de la réalité du capital social, les comparants ont remis au notaire un bilan arrêté au 29 février 2004 dont un exemplaire restera ci-annexé.

Exercice social

L'exercice social ayant commencé le premier mars deux mille quatre se terminera le dernier jour du mois de février deux mille cinq.

Troisième résolution

L'assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes sortants.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de nommer comme gérants pour une durée indéterminée:

a) Monsieur Michel De Groote, licencié en sciences économiques appliquées, né à Kamina (Congo), le 7 juin 1954, demeurant à L-8395 Septfontaines, 6, rue d'Arlon.

b) Monsieur José Faber, licencié en sciences commerciales et financières, né à Luxembourg, le 14 juin 1934, demeurant à L-8121 Bridel, 18, rue du Bois.

c) Monsieur Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, né à Diekirch, le 1^{er} juin 1944, demeurant à L-1716 Luxembourg, 30, rue Joseph Hansen.

d) Monsieur Markus Neuenschwander, avocat, né le 18 mai 1939 à Bienne (Suisse), demeurant à CH-8803 Rüschtikon, Alpenstrasse 8.

Conformément à l'article 10 des statuts, les gérants ont le droit d'engager la société en toutes circonstances par leurs signatures conjointes à deux.

Cinquième résolution

L'assemblée nomme comme commissaire aux comptes, la société anonyme ERNST & YOUNG S.A., avec siège 7 parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 47.771.

Sixième résolution

Le siège social de la Société reste fixé à L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

Evaluation des frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ EUR 2.500,-

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Cois, M. Muller, S. Schenk, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2004, vol. 21CS, fol. 36, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société, sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2004.

F. Baden.

(055936.3/200/143) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2004.

**CORYDON, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
(anc. CORYDON S.A.).**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 60.891.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Baden.

(055938.3/200/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2004.

BETOLUX S.A., Société Anonyme en liquidation.

Siège social: L-1852 Luxembourg, 2A, Kalchesbrück.

R. C. Luxembourg B 62.898.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 7 juillet 2004, réf. LSO-AS02098, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2004.

Pour la société BETOLUX S.A.

C. Weiler

Liquidateur

(055541.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

BETOLUX S.A., Société Anonyme en liquidation.

Siège social: L-1852 Luxembourg, 2A, Kalchesbrück.

R. C. Luxembourg B 62.898.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 7 juillet 2004, réf. LSO-AS02100, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2004.

Pour la société BETOLUX S.A.

C. Weiler

Liquidateur

(055545.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

TIPI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 73.930.

Le bilan au 31 mars 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2004, réf. LSO-AS03117, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2004.

Signature.

(055516.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

TIPI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 73.930.

*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires
tenue extraordinairement au siège social à Luxembourg, le 5 mai 2004 à 15.00 heures*

L'Assemblée approuve les comptes au 31 mars 2003 et décide de continuer les activités de la société malgré une perte cumulée qui absorbe les trois quarts du capital social.

L'Assemblée donne décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour la non-tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes au 31 mars 2003 à la date statutaire.

L'Assemblée donne décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes de leur mandat au 31 mars 2003.

Reconduction des mandats de Messieurs Marc Ambroisien, Reinald Loutsch et Karl Guénard en tant qu'Administrateurs et de HRT REVISION, S.à r.l., en tant que Commissaire aux Comptes pour une durée d'un an, leur mandat prenant fin à l'assemblée statuant sur les comptes au 31 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2004.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2004, réf. LSO-AS03116. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055514.3/817/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

WATER CUTTING LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-4385 Ehlerange, Z.I. Zare Est.
R. C. Luxembourg B 80.921.

L'an deux mille quatre, le vingt-neuf juin.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est réunie:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme WATER CUTTING LUXEMBOURG, ayant son siège social à L-4385 Ehlerange, Zare Est (Zone Industrielle), inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 80.921, constituée suivant acte du notaire soussigné en date du 15 février 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 842 du 4 octobre 2001. Les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et la dernière fois par acte du notaire soussigné en date du 30 novembre 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 486 du 27 mars 2002.

L'Assemblée est ouverte à 11.30 heures sous la présidence de Monsieur Vincent de Launoit, employé de la Société, demeurant à Ehlerange,

qui désigne comme secrétaire Madame Thérèse Straus, employée privée, demeurant à Hoscheid.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Madame Sandra Schenk, employée privée, demeurant à Arlon.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1° Augmentation du capital social à concurrence de trois cent quarante-cinq mille quatre cent trente-trois euros cinquante-trois cents (EUR 345.433,53) pour le porter de son montant actuel de quatre cent quarante-six mille deux cent huit euros trente-quatre cents (EUR 446.208,34) à sept cent quatre-vingt-onze mille six cent quarante et un euros quatre-vingt-huit cents (EUR 791.641,88) sans création d'actions nouvelles.

2° Modification subséquente du premier alinéa de l'article 5 des statuts.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social de la société à concurrence de trois cent quarante-cinq mille quatre cent trente-trois euros cinquante-trois cents (EUR 345.433,53) pour le porter de son montant actuel de quatre cent quarante-six mille deux cent huit euros trente-quatre cents (EUR 446.208,34) à sept cent quatre-vingt-onze mille six cent quarante et un euros quatre-vingt-huit cents (EUR 791.641,88) sans création d'actions nouvelles, mais par augmentation du pair comptable de chaque action.

Souscription et libération

Ladite augmentation de capital est souscrite par tous les actionnaires en proportion de leur participation dans la Société et libérée comme suit:

- à concurrence de cinquante-cinq mille huit cent trente-trois euros quatre-vingt-onze cents (EUR 55.833,91) par incorporation à due concurrence des réserves libres, ce dont il a été justifié au notaire par un bilan au 31 décembre 2003 qui restera annexé aux présentes.

- à concurrence de cent huit mille cinq cent soixante-sept euros soixante-huit cents (EUR 108.567,68) par Monsieur Vincent de Launoit par apport en numéraire;

- à concurrence de soixante-sept mille cinq cent cinquante-sept euros seize cents (EUR 67.557,16) par Monsieur Cédric de Vaucleroy par apport en numéraire;

- à concurrence de quarante et un mille soixante-quatorze euros quatre-vingt-huit cents (EUR 41.074,88) par Monsieur Frédéric de Marchant et d'Ansembourg par apport en numéraire;

- à concurrence de vingt-quatre mille cent trente-trois euros trente cents (EUR 24.133,30) par Monsieur Yvan de Launoit par apport en numéraire;

- à concurrence de vingt-quatre mille cent trente-trois euros trente cents (EUR 24.133,30) par Monsieur Bernard de Launoit par apport en numéraire;

- à concurrence de vingt-quatre mille cent trente-trois euros trente cents (EUR 24.133,30) par Monsieur Michel de Launoit par apport en numéraire.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à sept cent quatre-vingt-onze mille six cent quarante et un euros quatre-vingt-huit cents (EUR 791.641,88) représenté par dix-huit mille (18.000) actions sans désignation de valeur nominale».

Estimation des frais

Les parties évaluent le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, à la somme de 4.800,- euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: V. de Launoit, T. Straus, S. Schenk, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2004, vol. 144S, fol. 20, case 8. – Reçu 2.896 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société, sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2004.

F. Baden.

(055942.3/200/80) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2004.

WATER CUTTING LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-4385 Ehlerange, Z.I. Zare Est.

R. C. Luxembourg B 80.921.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Baden.

(055944.3/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2004.

WAKO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4501 Differdange, 146, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 49.578.

Procès-verbal du Conseil d'Administration tenu au siège de la société le 10 décembre 2002

Ordre du jour:

1) Nomination de Monsieur Paul Thaelts comme directeur en remplacement de Monsieur André Poswick démissionnaire.

2) Pouvoirs délégués à Monsieur Paul Thaelts.

3) Questions diverses.

Tous les membres du Conseil d'Administration étant présents ou représentés, Monsieur Philip E. Kamins, Président du Conseil d'Administration ouvre la séance à 10.35 heures.

1) Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité, de nommer Monsieur Paul Thaelts, demeurant à B-6757 Saint-Léger, 24, rue du Cassis, qui accepte, comme directeur de la société et de lui déléguer les pouvoirs de gestion journalière. Monsieur Paul Thaelts portera le titre de directeur délégué à la gestion journalière et prendra ses fonctions à compter du 1^{er} janvier 2003.

2) Monsieur Paul Thaelts pourra, notamment seul et sous sa signature, jusqu'à un montant de cent mille euros (100.000,- Euros), faire tous les achats et ventes de marchandises, conclure et exécuter tous les marchés, dresser tous les comptes et factures, souscrire tous billets, chèques et lettre de change, les accepter, endosser, escompte, ouvrir tous comptes en banques, caisses, administrations, postes et douanes et à l'office des chèques postaux, y faire tous versements, virements, dépôts ou retraits des sommes, titres, valeurs, lettres ou plis recommandés, assurés ou autres, colis ou marchandises, payer et recevoir toutes sommes, en donner ou en retirer toutes quittances ou décharges, à défaut de paiement.

Au-delà de cent mille euros (100.000,- Euros), et en cas de difficultés quelconques, sous sa signature conjointe à celle d'un administrateur, Monsieur Paul Thaelts pourra exercer toutes poursuites et introduire toutes instances ou y répondre, se concilier, traiter; transiger et compromettre, obtenir toutes décisions judiciaires, les faire exécuter, en toutes faillites, faire toutes déclarations, affirmations ou contestations, intervenir dans toutes liquidations et répartitions.

Monsieur Paul Thaelts pourra également substituer un ou plusieurs mandataires dans telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixe. Cette énumération est énonciative et non limitative.

3) Questions diverses: néant.

La séance est levée à 11.05 heures.

Differdange, le 13 mai 2004.

P. E. Kamins / A. de Briey / T.C. Cheong / L. Johnson

Président du Conseil d'Administration / Administrateur-Délégué / Administrateur / Administrateur

Pour extrait sincère et conforme

A. de Briey

Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2004, réf. LSO-AS03247. – Reçu 91 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055924.3/000/41) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2004.

GARAGENLAGER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 486, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 37.637.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2004, réf. LSO-AS02353, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J.R. Schmitz.

(055637.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2004.

NEOMED HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 62.218.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2004, réf. LSO-AS01638, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Signature.

(055430.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

TURKANA, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1225 Luxembourg, 4, rue Béatrix De Bourbon.
R. C. Luxembourg B 38.080.

Le bilan au 31 décembre 2003, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 6 juillet 2004, réf. LSO-AS01742, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(055543.3/833/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

TURKANA, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1225 Luxembourg, 4, rue Béatrix De Bourbon.
R. C. Luxembourg B 38.080.

EXTRAIT

L'assemblée générale du 9 juin 2004 a renouvelé les mandats des administrateurs et leur a donné décharge pour leurs fonctions durant l'exercice clos au 31 décembre 2003.

- Monsieur Henri Grisius, Administrateur, licencié en sciences économiques appliquées, 3-5, Place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;

- Monsieur Laurent Heiliger, Administrateur, licencié en sciences commerciales et financières, 3-5, Place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;

- Madame Nathalie Gautier, Administrateur, employée privée, 3-5, Place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004.

L'assemblée générale du 9 juin 2004 a renouvelé le mandat du Commissaire aux Comptes et lui a donné décharge pour sa fonction durant l'exercice clos au 31 décembre 2003.

- Monsieur Aloyse Scherer, expert-comptable, 16, rue Dante, L-1412 Luxembourg

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004.

Luxembourg, le 9 juin 2004.

Pour TURKANA, Société Anonyme Holding

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2004, réf. LSO-AS01738. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055527.3/833/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

ASIA OCEANIA MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 31.893.

Extract of the resolutions taken by the Board of Directors by circular way effective on June 22, 2004.

It is resolved:

- to accept the resignation of Mr. Ikuo Shoda from his mandate of Director and to co-opt Mr. Yoshirou Enya as Director and Chairman of the Board of Directors in replacement.

- that Mr Yoshirou Enya will terminate his predecessor's mandate.

- to propose to the next General Meeting of the shareholders to ratify the co-option of Mr. Yoshirou Enya.

Suit la traduction française:

Extrait des résolutions circulaires prises par le Conseil d'Administration du 22 juin 2004.

Il est décidé:

- d'approuver la démission de M. Ikuo Shoda de son mandat d'administrateur et coopter M. Yoshirou Enya en tant qu'administrateur et Président du Conseil d'Administration

- que M. Yoshirou Enya terminera le mandat de son prédécesseur.

- de proposer à la prochaine assemblée générale des actionnaires de ratifier la cooptation de M. Yashirou Enya

Extrait certifié conforme

Pour ASIA OCEANIA MANAGEMENT S.A.

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2004, réf. LSO-AS02526. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055564.3/526/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

DH REAL ESTATE LUXEMBOURG II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: 87.500,- EUR.**Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 80.030.

En date du 26 avril 2004:

- DHCRE NOMINEES 2 LIMITED ayant son siège social au 45, Pall Mall, SW1Y 5JG, London, United Kingdom a cédé 90 parts sociales de la société DH REAL ESTATE LUXEMBOURG II, S.à r.l. à la société DHCRE NOMINEES 1 LIMITED, ayant son siège social au 45, Pall Mall, SW1Y 5JG, London, United Kingdom.

- DHCRE NOMINEES 3 LIMITED ayant son siège social au 45, Pall Mall, SW1Y 5JG, London, United Kingdom a cédé 118 parts sociales de la société DH REAL ESTATE LUXEMBOURG II, S.à r.l. à la société DHCRE NOMINEES 1 LIMITED, ayant son siège social au 45, Pall Mall, SW1Y 5JG, London, United Kingdom,

- DHCRE NOMINEES 4 LIMITED ayant son siège social au 45, Pall Mall, SW1Y 5JG, London, United Kingdom a cédé 82 parts sociales de la société DH REAL ESTATE LUXEMBOURG II, S.à r.l. à la société DHCRE NOMINEES 1 LIMITED, ayant son siège social au 45, Pall Mall, SW1Y 5JG, London, United Kingdom,

- OFFICERS NOMINEES LIMITED ayant son siège social au 45, Pall Mall, SW1Y 5JG, London, United Kingdom a cédé 176 parts sociales de la société DH REAL ESTATE LUXEMBOURG II, S.à r.l. à la société DHCRE NOMINEES 1 LIMITED, ayant son siège social au 45, Pall Mall, SW1Y 5JG, London, United Kingdom.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2004.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2004, réf. LSO-AS03267. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056140.3/581/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2004.

EMOTION EVENT MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.Siège social: L-1150 Luxembourg, 100, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 92.120.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2004, réf. LSO-AS01646, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Signature.

(055433.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

EUROPEAN TRADE CENTER S.A., Société Anonyme.Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 79.158.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2004, réf. LSO-AS02093, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Signature.

(055434.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

ASGARD REAL ESTATE PRIVATE EQUITY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 85.705.En date du 29 mars 2004, la société AXA LEBENSVERSICHERUNG AG, ayant son siège social au 43-65, Gereons-
trasse, D-50670 Cologne a cédé:

- 54.953 parts sociales de catégorie A de la société ASGARD REAL ESTATE PRIVATE EQUITY, S.à r.l. vers la société AXA ALTERNATIVE PARTICIPATIONS SICAV I, ayant son siège social au 46, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg

- 54.954 parts sociales de catégorie A de la société ASGARD REAL ESTATE PRIVATE EQUITY, S.à r.l. vers la société AXA ALTERNATIVE PARTICIPATIONS SICAV II, ayant son siège social au 46, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juin 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2004, réf. LSO-AR06924. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055515.3/581/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

STALLION MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 54.493.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2004, réf. LSO-AS01094
Les comptes consolidés au 31 décembre 2003, le rapport consolidé de gestion et le rapport du réviseur d'entreprises, enregistrés à Luxembourg, le 5 juillet 2004, réf. LSO-AS01091,
ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 8 juillet 2004. Signature.
(055447.3/534/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

LOMBARD INTERNATIONAL ASSURANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 2, route de Trèves, Airport Center.
R. C. Luxembourg B 37.604.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2004, réf. LSO-AP02471, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Le 22 juin 2004. R. Deed / D. Steinegger.
(055560.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

JAPAN PACIFIC FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 8.340.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 16 juin 2004.

- Les mandats d'administrateurs de CIC, représentée par Messieurs Philippe Carrière et Edouard Manset, de CICAM, représentée par Monsieur Jean Le Deley et de Monsieur André Schmit sont renouvelés pour un terme d'un an, expirant à l'Assemblée Générale Statutaire de 2005.
- Le Réviseur d'Entreprises agréé, DELOITTE S.A., Luxembourg, est réélu pour un terme d'un an, expirant à l'Assemblée Générale Statutaire de 2005.

Pour JAPAN PACIFIC FUND
KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2004, réf. LSO-AS02528. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055562.3/526/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

KESSEF PRODUCTIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 102, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 79.075.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2004, réf. LSO-AR00309, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2004.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 29 juin 2004. Signature.
(055839.3/1457/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2004.

KESSEF PRODUCTIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 102, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 79.075.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2004, réf. LSO-AR00311, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2004.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 29 juin 2004. Signature.
(055841.3/1457/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2004.

KESSEF PRODUCTIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 102, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 79.075.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2004, réf. LSO-AR00313, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juin 2004.

Signature.

(055846.3/1457/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2004.

MEDIA CONSEIL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5884 Hesperange, 300D, route de Thionville.

R. C. Luxembourg B 68.828.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2004, réf. LSO-AS00424, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2004.

HLB FISOGEST S.A.

Signature

(055565.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

**SOLVAY S.A., Société Anonyme,
(Maison mère de SOLVAY FINANCE (LUXEMBOURG) S.A.).**

Siège social: L-1050 Bruxelles, 33, rue du Prince Albert.

R. C. Luxembourg B 39.650.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2003 du Groupe SOLVAY S.A., enregistrés à Luxembourg, le 8 juillet 2004, réf. LSO-AS02638, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2004.

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Société Anonyme

C. Agata / A. Galassi

(055546.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

KITE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 82.996.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2004, réf. LSO-AS02626, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour KITE S.A.

Société Anonyme

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

Administrateur B

Signatures

(055539.3/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

EUROSET, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 68.834.

Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 juin 2004

1) En application de l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales l'assemblée a décidé qu'il n'y a pas lieu à la dissolution de la société.

2) W.M.A. WORLD MANAGEMENT ASSISTANCE, S.à r.l., ayant son siège social à L-4276 Esch-sur-Alzette, 14, rue Pasteur, a démissionné comme gérant de la société avec effet au 4 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2004, réf. LSO-AS02301. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055671.3/280/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2004.

LAMDA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 67.845.

—
Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 8 juillet 2004, réf. LSO-AS02629, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour LAMDA INVESTMENTS S.A.

Société Anonyme

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

Administrateur

Signatures

(055537.3/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

BOLTON TRADING CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 21.077.

—
Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 8 juillet 2004, réf. LSO-AS02623, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour BOLTON TRADING CORPORATION S.A.

Société Anonyme

M. Van de Vaart

Administrateur

(055544.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

ELYSEE PLACE DE PARIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1463 Luxembourg, 27, rue du Fort Elisabeth.

R. C. Luxembourg B 41.952.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2004, réf. LSO-AS00433, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2004.

HLB FISOGEST S.A.

Signature

(055567.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

SERVICE ANTENNE KIRSCH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2428 Luxembourg, 46, rue Nicolas Ries.

R. C. Luxembourg B 93.865.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2004, réf. LSO-AS00436, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2004.

HLB FISOGEST S.A.

Signature

(055568.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

L.G. IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1511 Luxembourg, 119, avenue de la Faïencerie.
R. C. Luxembourg B 101.578.

STATUTS

L'an deux mille quatre, le vingt-cinq juin.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

Ont comparu:

1) Madame Murielle Badoux, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-1511 Luxembourg, 119, avenue de la Faïencerie,

ici représentée par Monsieur Vincent Dogs, administrateur de société, demeurant professionnellement à L-1511 Luxembourg, 119, avenue de la Faïencerie,

en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Luxembourg le 25 juin 2004.

2) Monsieur Vincent Dogs, prénommé.

Laquelle procuration après avoir été signée ne varietur par le comparant, agissant ès-dites qualités et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise à la formalité de l'enregistrement.

Ces comparants ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendraient dans la suite propriétaires des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme sous la dénomination de L.G. IMMOBILIERE S.A.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit de la commune du siège.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 3. La société est établie pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet l'achat, la vente, la location et la promotion de tous immeubles bâtis ou non bâtis, ainsi que toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

Elle pourra gager ses biens, ou se porter caution, au profit d'autres entreprises, sociétés ou tiers, si cette opération est de nature à favoriser son développement.

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à EUR 31.000,- (trente et un mille euros) représenté par 100 (cent) actions de EUR 310,- (trois cent dix euros) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix des actionnaires.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans, par l'assemblée générale des actionnaires et toujours révocables par elle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, télex ou téléfax, ces trois derniers étant à confirmer par écrit.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Art. 8. Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des votants. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du conseil est prépondérante.

Art. 9. Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

Art. 10. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

Art. 11. Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière, ainsi que la représentation en ce qui concerne cette gestion, à un administrateur de la société. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 12. Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

Art. 13. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale. Elle ne pourra cependant dépasser six années.

Assemblée générale

Art. 14. L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que, pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Art. 15. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans les convocations, le quatrième vendredi du mois de mai à 11.00 heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

Art. 16. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le ou les commissaires. Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

Art. 17. Chaque action donne droit à une voix.

Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 18. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le conseil d'administration établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

Il remet ces pièces avec un rapport sur les opérations de la société un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire aux commissaires.

Art. 19. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges et amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice il est prélevé cinq pour cent pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs.

Disposition générale

Art. 21. La loi du 10 août 1915 ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1. Le premier exercice social commence aujourd'hui et se terminera le trente et un décembre deux mil quatre.

2. La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en deux mil cinq.

Souscription

Les 100 (cent) actions ont été souscrites comme suit:

1) par Madame Murielle Badoux, prénommée, quatre-vingt-dix-neuf actions	99
2) par Monsieur Vincent Dogs, prénommé, une action	1
Total: cent actions	100

Ces actions ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de EUR 31.000,- (trente et un mille euros) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Evaluation

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ EUR 1.500,- (mille cinq cents euros).

Assemblée générale extraordinaire

Et immédiatement après la constitution de la société, les actionnaires représentant l'intégralité du capital social et se considérant dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1.- L'adresse de la société est fixée à L-1511 Luxembourg, 119, avenue de la Faïencerie.

2.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

3.- Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:

a) Madame Murielle Badoux, expert-comptable, née à Bastogne (Belgique) le 7 février 1967, demeurant professionnellement à L-1511 Luxembourg, 119, avenue de la Faïencerie;

b) Monsieur Vincent Dogs, administrateur de société, né à Dudelange le 24 avril 1964, demeurant professionnellement à L-1511 Luxembourg, 119, avenue de la Faïencerie;

c) Monsieur Edward Kostka, réviseur d'entreprises, né à Buenos Aires (Argentine) le 15 janvier 1951, demeurant professionnellement à L-1511 Luxembourg, 119, avenue de la Faïencerie.

4.- Est appelée aux fonctions de commissaire:

La société INTERAUDIT, S.à r.l., avec siège social à L-1511 Luxembourg, 119, avenue de la Faïencerie, R.C.S. Luxembourg B 29.501.

5.- Les mandats des administrateurs et du commissaire expireront immédiatement après l'assemblée générale statutaire de 2010.

6.- Conformément à l'article 60 de la loi sur les sociétés et à l'article 11 des statuts, le conseil d'administration de la société est autorisé à élire parmi ses membres un administrateur-délégué.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg-Bonnevoie en l'Étude.

Et lecture faite et interprétation de tout ce qui précède en langue de lui connue, donnée au comparant, agissant ès-dites qualités, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec Nous, notaire.

Signé: V. Dogs, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2004, vol. 21CS, fol. 48, case 4. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 1^{er} juillet 2004.

T. Metzler.

(055137.3/222/160) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

WISSEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 75.516.

Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue extraordinairement au siège social à Luxembourg, le 4 juin 2004 à 10.00 heures

L'Assemblée approuve les comptes au 30 juin 2003 et décide de continuer les activités de la société malgré une perte cumulée qui absorbe entièrement le capital social.

L'Assemblée donne décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes de leur mandat au 30 juin 2003.

Reconduction des mandats de Messieurs Marc Ambroisien, Reinald Loutsch et Karl Guénard en tant qu'Administrateurs et de HRT REVISION, S.à r.l., en tant que Commissaire aux Comptes pour une durée de six ans, leur mandat prenant fin à l'assemblée statuant sur les comptes de l'année se clôturant le 30 juin 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2004.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2004, réf. LSO-AS03112. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055506.3/817/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

VERMIETUNGSGESELLSCHAFT OBJEKT BELAIR, Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-6131 Junglinster, 18, rue Hiehl.

H. R. Luxemburg B 58.949.

Im Jahre zweitausendvier, den fünfundzwanzigsten Juni.

Vor dem unterzeichnenden Notar Frank Baden, mit Amtssitz in Luxemburg.

Ist erschienen:

die Aktiengesellschaft INTERNATIONALE LEASING-GESELLSCHAFT S.A., mit Sitz in L-2180 Luxemburg, 6, rue Jean Monnet, eingetragen im Handelsregister von Luxemburg unter der Nummer B 11.121,

hier vertreten durch Herrn Paul Laplume, réviseur d'entreprises - expert-comptable, wohnhaft in Junglinster, auf Grund einer privatschriftlichen Vollmacht, welche am 18. Juni 2004 gemäss Artikel 15 der Satzungen durch zwei Verwaltungsratsmitglieder unterzeichnet wurde und gegenwärtiger Urkunde beigefügt bleibt.

Die INTERNATIONALE LEASING-GESELLSCHAFT S.A. handelt in ihrer Eigenschaft als alleinige Gesellschafterin der Gesellschaft VERMIETUNGSGESELLSCHAFT OBJEKT BELAIR, Gesellschaft mit beschränkter Haftung, mit Sitz in L-2180 Luxemburg, 6, rue Jean Monnet, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister Sektion B unter der Nummer 58.949, gegründet gemäß Urkunde des unterzeichnenden Notars vom 4. April 1997, veröffentlicht im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations Nummer 404 vom 26. Juli 1997.

Die alleinige Gesellschafterin fasst folgende Beschlüsse:

Erster Beschluss

Das Gesellschaftskapital von derzeit fünfhunderttausend Luxemburger Franken (LUF 500.000,-) wird in zwölftausend-dreihundertfünfundneunzig Euro (EUR 12.395,-) umgewandelt. Es ist eingeteilt in fünfhundert (500) Anteile mit einem Nennwert von je vierundzwanzig Euro neunundsiebzig Cent (EUR 24,79).

Zweiter Beschluss

Sie beschliesst den Artikel 6 der Satzungen wie folgt abzuändern:

«Art. 6.

Das Stammkapital der Gesellschaft beträgt zwölftausenddreihundertfünfundneunzig Euro (EUR 12.395,-) eingeteilt in fünfhundert (500) Anteile mit einem Nennwert von je vierundzwanzig Euro neunundsiebzig Cent (EUR 24,79).»

Dritter Beschluss

Die einzige Gesellschafterin beschliesst, sämtliche Anteile, welche sie an der Gesellschaft VERMIETUNGSGESELLSCHAFT OBJEKT BELAIR besitzt, an die Gesellschaft mit beschränkter Haftung DIL INTERNATIONALE LEASINGGESELLSCHAFT, mit Sitz in Düsseldorf, abzutreten. Die DIL INTERNATIONALE LEASINGGESELLSCHAFT mbH ist hier vertreten durch, Herrn Paul Laplume, réviseur d'entreprises - expert-comptable, wohnhaft in Junglinster, auf Grund einer privatschriftlichen Vollmacht, welche am 21. Juni 2004, ausgestellt wurde, welcher für die Gesellschaft annimmt.

Diese Abtretung erfolgt zum Preise von zwölftausenddreihundertfünfundneunzig Euro (EUR 12.395,-).

Die übernehmende Partei tritt in alle an den abgetretenen Anteilen haftende Rechte und Verpflichtungen ein.

Das Eigentum und die Nutzung gehen zum 1. Januar 2004 auf die übernehmende Partei über.

Die übernehmende Partei erklärt Kenntnis zu haben von den Satzungen der Gesellschaft VERMIETUNGSGESELLSCHAFT OBJEKT BELAIR sowie von der finanziellen Lage dieser Gesellschaft.

Vierter Beschluss

Die Versammlung beschließt den Sitz der Gesellschaft von L-2180 Luxemburg, 6, rue Jean Monnet, nach L-6131 Junglinster, 18, rue Hiehl, zu verlegen und den Artikel 4 der Satzungen wie folgt abzuändern:

«Art. 4.

Der Sitz der Gesellschaft ist in Junglinster.»

Fünfter Beschluss

Die Versammlung ernennt folgende Person für eine unbestimmte Dauer zum zusätzlichen Geschäftsführer: Herrn Bernd Vor Dem Esche, Diplomkaufmann, geboren zu Minden (Deutschland) am 10. November 1947, wohnhaft in D-40670 Meerbusch, Auf dem Hahn 27 (Deutschland).

Die Gesellschaft wird rechtsgültig vertreten durch die alleinige Unterschrift eines jeden Geschäftsführers.

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, wird die Generalversammlung geschlossen.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Luxemburg, in der Kanzlei des unterzeichnenden Notars, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an den Erschienenen, hat derselbe, vertreten wie gesagt, mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: P. Laplume, F. Baden

Luxemburg, den 6. Juli 2004

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2004, vol. 144S, fol. 20, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung, der Gesellschaft auf Anfrage ausgehändigt zwecks Veröffentlichung im Mémorial.

Luxemburg, den 6. Juli 2004.

F. Baden.

(055972.3/200/61) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2004.

VERMIETUNGSGESELLSCHAFT OBJEKT BELAIR, Société à responsabilité limitée.

Siège social: Junglinster.
R. C. Luxembourg B 58.949.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2004.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Baden.

(055974.3/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2004.

COMPAGNIE IMMOBILIERE DE GEDINNE S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 39.826.

La soussignée, Maître Danièle Martin, Avocat à la Cour, Domiciliation, dénonce avec effet au 1^{er} janvier 2004 le siège social de la société COMPAGNIE IMMOBILIERE DE GEDINNE S.A. établi en ses bureaux, 3b, boulevard du Prince Henri à Luxembourg ainsi que le contrat de domiciliation conclu avec cette dernière en date du 29 juin 2001.

Luxembourg, le 22 décembre 2003.

Pour copie conforme

Me D. Martin

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2004, réf. LSO-AS00121. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(055374.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

COMPAGNIE IMMOBILIERE DE GEDINNE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 39.826.

Procès-Verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 31 décembre 2003 à Luxembourg

La séance est ouverte à 8.25 heures.

Sont présents:

- Monsieur Guy Glesener, Administrateur
- Monsieur Jacques Tordoor, Administrateur
- Monsieur Laurent Jacquemart, Administrateur

Ordre du jour:

- Fixation du siège social

Résolution unique

Le conseil décide à l'unanimité de fixer le siège social au 3B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, avec effet au 1^{er} janvier 2004.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 8.30 heures.

G. Glesener / J. Tordoor / L. Jacquemart

Administrateur / Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2004, réf. LSO-AS01182. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(055372.3/3842/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

ENERGIE ET TECHNIQUE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2175 Luxembourg, 29, rue Alfred de Musset.
R. C. Luxembourg B 53.609.

Constituée le 15 décembre 1995 par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, acte publié au Mémorial C n° 165 du 3 avril 1996, capital converti en EUR suivant avis publié au Mémorial C n° 122 du 23 janvier 2002.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2004, réf. LSO-AS02407, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2004.

Pour ENERGIE ET TECHNIQUE, S.à r.l.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(055298.3/1261/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

ELTH REASSURANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 46.306.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2004, réf. LSO-AS02943, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Signature.

(055107.3/253/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

ELTH REASSURANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 46.306.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue à Luxembourg
le 14 juin 2004 à 9.00 heures au siège social de la société*

1. L'Assemblée décide de nommer comme Administrateurs:

- M. René Faltz
- M. Carlo Bianco
- M. René Elvinger

Leur mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2005 et qui aura à statuer sur les comptes annuels de 2004.

2. L'Assemblée décide de nommer comme Réviseur d'entreprises indépendant ERNST & YOUNG. Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2005 et qui aura à statuer sur les comptes annuels de 2004.

Pour publication et réquisition.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2004, réf. LSO-AS02942. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055108.3/253/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

FERROPOL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 19, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 66.732.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 6 juillet 2004, réf. LSO-AS01781, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(055047.3/571/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

THESEE, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 69.259.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2004, réf. LSO-AS00578, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(055213.3/1024/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

ETRELLES INVESTISSEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2341 Luxembourg, 5, rue du Plébiscite.
R. C. Luxembourg B 92.888.

Extrait de la résolution prise par l'associé unique en date du 15 juin 2004 à Luxembourg

Il résulte de la résolution que:

- l'associé unique a décidé d'accepter la démission de:

. Madame Simone Retter ayant son adresse professionnelle au 14, rue Erasme, L-1468 Luxembourg, avec effet immédiat;

et a décidé d'accepter la pleine et entière décharge pour l'exécution de son mandat avec effet immédiat;

- l'associé unique a décidé de nommer aux fonctions de gérant avec effet immédiat:
Monsieur Patrick Sganzerla, ayant son adresse professionnelle au 11b, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, et nommé pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2004.

Pour *ETRELLES INVESTISSEMENT, S.à r.l.*

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2004, réf. LSO-AS02770. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055255.3/1005/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

GENAVCO S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 42.308.

—
La soussignée, Maître Danièle Martin, Avocat à la Cour, Domiciliation, dénonce avec effet au 1^{er} janvier 2004 le siège social de la société GENAVCO S.A. établi en ses bureaux, 3b, boulevard du Prince Henri à Luxembourg ainsi que le contrat de domiciliation conclu avec cette dernière en date du 29 juin 2001.

Luxembourg, le 22 décembre 2003.

Pour copie conforme

Me D. Martin

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2004, réf. LSO-AS00124. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055380.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

GENAVCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 42.308.

—
Procès-Verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 31 décembre 2003 à Luxembourg

La séance est ouverte à 8.35 heures.

Sont présents:

- Monsieur Guy Glesener, Administrateur
- Monsieur Jacques Tordoor, Administrateur
- Monsieur Laurent Jacquemart, Administrateur

Ordre du jour:

- Fixation du siège social

Résolution unique

Le conseil décide à l'unanimité de fixer le siège social au 3B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, avec effet au 1^{er} janvier 2004.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 8.40 heures.

G. Glesener / J. Tordoor / L. Jacquemart

Administrateur / Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2004, réf. LSO-AS01183. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055381.3/3842/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

GLOBAL STRATEGY SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 66.785.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2004, réf. LSO-AS00572, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Paris, le 7 juin 2004.

Signature.

(055216.3/1024/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

IMMOBILIERE PASADENA S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 46.913.

La soussignée, Maître Danièle Martin, Avocat à la Cour, Domiciliation, dénonce avec effet au 1^{er} janvier 2004 le siège social de la société IMMOBILIERE PASADENA S.A. établi en ses bureaux, 3b, boulevard du Prince Henri à Luxembourg ainsi que le contrat de domiciliation conclu avec cette dernière en date du 29 juin 2001.

Luxembourg, le 22 décembre 2003.

Pour copie conforme

Me D. Martin

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2004, réf. LSO-AS00129. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055387.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

IMMOBILIERE PASADENA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 46.913.

Procès-Verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 31 décembre 2003 à Luxembourg

La séance est ouverte à 8.55 heures.

Sont présents:

- Monsieur Guy Glesener, Administrateur
- Monsieur Jacques Tordoor, Administrateur
- Monsieur Etienne Gillet, Administrateur

Ordre du jour:

- Fixation du siège social

Résolution unique

Le conseil décide à l'unanimité de fixer le siège social au 3B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, avec effet au 1^{er} janvier 2004.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9.00 heures.

G. Glesener / J. Tordoor / E. Gillet

Administrateur / Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2004, réf. LSO-AS01184. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055390.3/3842/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

DELTALUX IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

R. C. Luxembourg B 32.083.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 21 mai 2004 que le nombre des administrateurs a été augmenté à 5 et que les organes de la société sont les suivants pour un terme de six ans:

Conseil d'Administration:

- Maître Victor Elvinger, avocat, ayant son adresse professionnelle à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich
- Monsieur Aloyse Steichen, administrateur de sociétés, demeurant à CH-6317 Oberwil, 2b Im Râbmatt
- la société SQUARE PARTICIPATIONS S.A., avec siège social à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich
- Mademoiselle Anouk Elvinger, étudiante, demeurant à L-7227 Bereldange, 66, rue de la Forêt
- Madame Michèle Lutgen, employée privée, demeurant à L-8720 Rippweiler, 27 Haaptstrooss

Commissaire aux Comptes:

- Madame Nicole Schmit, demeurant à L-7391 Blaschette, 8, rue de l'Ecole

Luxembourg, le 14 juin 2004.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2004, réf. LSO-AS00723. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055321.3/304/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

IMMOBILIERE FRANCO-LUXEMBOURGEOISE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 36.061.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2004, réf. LSO-AS02602, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau EUR -10.389,08

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2004.

Signature.

(055411.3/802/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

IMMOBILIERE FRANCO-LUXEMBOURGEOISE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 36.061.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2004, réf. LSO-AS02605, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau EUR -6.422,78

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2004.

Signature.

(055403.3/802/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

IMMOBILIERE FRANCO-LUXEMBOURGEOISE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 36.061.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2004, réf. LSO-AS02604, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau EUR -7.633,11

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2004.

Signature.

(055409.3/802/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

SQUARE PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.
R. C. Luxembourg B 39.145.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 14 juin 2004 que:

- le nombre des administrateurs a été augmenté de trois à quatre;
- ont été élus aux fonctions d'administrateurs pour un terme de six ans:
 - . Maître Victor Elvinger, avocat, ayant son adresse professionnelle à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich
 - . Monsieur Aloyse Steichen, administrateur de sociétés, demeurant à CH-6317 Oberwil, 2b Im Râbmatt
 - . Mademoiselle Anouk Elvinger, étudiante, demeurant à L-7220 Bereldange, 66, rue de la Forêt
 - . Madame Michèle Lutgen, employée privée, demeurant à L-8720 Rippweiler, 27 Haaptstrooss
- a été élue aux fonctions de commissaire aux comptes pour un terme de six ans Madame Nicole Schmit, demeurant à L-7391 Blaschette, 8, rue de l'Ecole
- Maître Victor Elvinger a démissionné de ses fonctions d'administrateur-délégué.

Luxembourg, le 14 juin 2004.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2004, réf. LSO-AS00725. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055323.3/304/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

CHASSELAS INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 77.076.

—
*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires
tenue au siège social à Luxembourg, le 19 mai 2003 à 15.00 heures*

L'Assemblée approuve les comptes au 31 décembre 2002 et décide de continuer les activités de la société malgré une perte cumulée qui absorbe entièrement le capital social.

L'Assemblée donne décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes de leur mandat au 31 décembre 2002.

Reconduction des mandats de Messieurs Marc Ambroisien, Reinald Loutsch et Madame Elise Lethuillier en tant qu'Administrateurs et de HRT REVISION, S.à r.l., en tant que Commissaire aux Comptes pour une durée de six ans, leur mandat prenant fin à l'Assemblée statuant sur les comptes de l'année 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2003.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2004, réf. LSO-AS03088. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055558.3/817/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

CHASSELAS INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 77.076.

—
*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires
tenue au siège social à Luxembourg, le 17 mai 2004 à 15.00 heures*

L'Assemblée approuve les comptes au 31 décembre 2003 et décide de continuer les activités de la société malgré une perte cumulée qui absorbe entièrement le capital social.

L'Assemblée donne décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes de leur mandat au 31 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2004.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2004, réf. LSO-AS03083. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055559.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

CDC ALTERNATIVE, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 56.085.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2004, réf. LSO-AS00581, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(055218.3/1024/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

AGF WORLD FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 63.356.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2004, réf. LSO-AS00575, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(055228.3/1024/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

SOCIETE D'INVESTISSEMENTS L'OCCITANE INTERNATIONALE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 58.394.

—
*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires
tenue au siège social à Luxembourg, le 5 avril 2004 à 11.00 heures*

L'Assemblée approuve les comptes au 31 décembre 2003.

L'Assemblée donne décharge aux Administrateurs, à l'Administrateur-Délégué et au Commissaire aux Comptes de leur mandat au 31 décembre 2003.

Reconduction des mandats de Messieurs Marc Ambroisien, Reinald Loutsch en tant qu'Administrateurs, de Monsieur Reinold Geiger en tant qu'Administrateur-Délégué et de HRT REVISION, S.à r.l., en tant que Commissaire aux Comptes pour une durée d'un an, leur mandat prenant fin à l'Assemblée statuant sur les comptes de l'année 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 avril 2004.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2004, réf. LSO-AS03092. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055557.3/817/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

FINANCIERE DE L'YSER HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 24.986.

—
*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires
tenue au siège social à Luxembourg, le 7 juillet 2003 à 16.30 heures*

L'Assemblée approuve les comptes au 31 décembre 2002.

L'Assemblée donne décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes de leur mandat au 31 décembre 2002.

Reconduction des mandats de Messieurs Marc Ambroisien, Reinald Loutsch et Madame Elise Lethuillier en tant qu'Administrateurs et de HRT REVISION, S.à r.l., en tant que Commissaire aux Comptes pour une durée de six ans, leur mandat prenant fin à l'Assemblée statuant sur les comptes de l'année 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2003.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2004, réf. LSO-AS03103. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055538.3/817/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

INVESCO GT MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 38.049.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2004, réf. LSO-AS00196, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour INVESCO GT MANAGEMENT S.A.

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

(055261.3/1126/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2004.
